



Etude
« HEA et analyse de pauvreté rurale à l'échelle régionale »

Rapport provisoire



bureau issala

Sommaire

1	Introduction.....	5
2	Limites de l'étude.....	5
3	Ce que ne disent pas les enquêtes HEA.....	6
4	Pauvreté, vulnérabilité : questions de définition	6
5	Les principaux facteurs déterminants les trajectoires d'évolution des économies rurales sahéniennes et sahélo-soudaniennes.....	9
5.1	La dynamique démographique	9
5.2	Les marchés.....	11
5.3	Les ressources naturelles et les changements climatiques	13
5.4	Eléments de synthèse	14
6	Géographie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel.....	16
7	La pauvreté rurale analysée à travers les enquêtes HEA.....	16
7.1	Les moyens d'existence des ménages ruraux.....	18
7.2	Les revenus des ménages ruraux.....	19
7.3	Quelles sont les principales sources de revenu ?	20
7.4	Le degré de dépendance du marché pour la couverture des besoins alimentaires.....	29
8	L'accès aux services sociaux de base et les dépenses sociales.....	32
9	Caractérisation des agricultures familiales	33
9.1	Les enseignements des profils HEA.....	33
9.2	Eléments de comparaison avec d'autres travaux	36
10	Implication pour les politiques et les programmes	39
11	Conclusions et recommandations	42
12	Liste des sigles et acronymes	46
13	Bibliographie.....	46

Illustrations

Tableau 1 : Répartition des profils HEA.....	17
Tableau 2 : Parts des ménages et de la population des quatre groupes socio-économiques	17
Tableau 3 : Revenus moyens par ménage et par personne selon les groupes de richesse et les systèmes de production.....	19
Tableau 4 : Importance des activités agricoles et d'élevage dans les revenus globaux.....	22
Tableau 5 : Part (en %) des différentes sources de revenus dans le revenu total (en \$) des ménages	26

Tableau 6: Ecart de prix moyens entre la récolte et la soudure (moyenne 2015/2017) – Source Afrique Verte International.....	32
Graphique 1 : Evolution de l'emploi et de la contribution à la formation du PIB des différents secteurs économiques en Afrique de l'Ouest (source BAD).....	7
Graphique 2 : Inégalités de revenus en Afrique de l'Ouest.....	8
Graphique 3 : Les perspectives démographiques de l'espace CEDEAO et des pays couverts par l'étude	10
Graphique 4 : Evolution des prix sur marchés des trois capitales sahélienne entre 2009 et 2017 (FCFA/100kg)	12
Graphique 5 : Evolution des prix sur trois marchés éloignés, en zones déficitaires entre 2009 et 2017 (FCFA/100kg).....	12
Graphique 6 : Parts des ménages et de la population représentées par les groupes de richesse (%)	18
Graphique 7 : Niveau de revenu individuel en fonction des niveaux de revenu global du ménage selon les zones des différents pays	19
Graphique 8 : Importance des différentes sources de revenus en fonction des systèmes.....	21
Graphique 9 : Parte de l'agriculture et de l'élevage dans les revenus	22
Graphique 10: Relation entre capitaux productifs et niveaux de revenus.....	23
Graphique 11 : Importance de l'élevage dans la formation des revenus.....	24
Graphique 12 : Importance des différentes sources de revenus en fonction des groupes socioéconomiques....	26
Graphique 13 : Importance des principales sources de revenus	27
Graphique 14 : Importance des revenus non liés à la production chez les ménages ruraux.....	27
Graphique 15 : Importance des transferts des migrants en fonction des groupes socioéconomiques	28
Graphique 16 : Taux de couverture des besoins alimentaires des ménages	29
Graphique 17 : Importance des achats sur le marché dans la couverture des besoins alimentaires.....	31
Graphique 18 : Relations entre revenus et niveau des dépenses sociales des ménages (par personne)	33
Graphique 19 : Utilisation des intrants selon les groupes de richesse et les systèmes	35
Graphique 20 : Répartition des exploitations familiales dans les études APSS et CNCR	37
Graphique 21 : Taille et composition du cheptel en fonction de la catégorie de ménages d'éleveurs (Enquête RBM)	37
Graphique 22 : Sources de revenus en fonction de la catégorie de ménages d'éleveurs (Enquête RBM).....	38
Graphique 23 : Degré d'insécurité alimentaire en fonction de la catégorie de ménages d'éleveurs (Enquête RBM)	39
Figure 2: Evolution des prix des céréales de base entre la récolte et la soudure (moyenne 2015/2017) – Source Afrique Verte International.....	31

Figure 3 : Actifs productifs et revenus moyens selon les groupes socio-économiques et les systèmes de production.....	34
Schéma 1 : Les déterminants des trajectoires des agricultures familiales	8
Carte 1 : Evolution des surfaces cultivées entre 1975 et 2013.....	14
Carte 2 : Insécurité alimentaire chronique (Global Hunger Index- 2017- IFPRI)	16
Carte 2 : Zones climatiques et déplacements des isohyètes entre 1940/67 et 1968/2000.....	16

1 Introduction

Les grandes sécheresses qui ont affectées le Sahel dans les années 70 puis 80, ont largement déterminé les approches de prévention et de gestion des crises alimentaires dans la région, centrées sur la capacité de gestion d'un choc exogène majeur sur la production alimentaire, lié au climat. Depuis le début des années 2000, les crises alimentaires se succèdent au Sahel sans que de tels chocs climatiques ne se produisent. Les systèmes d'alerte précoce ont évolué en conséquence. La région s'est dotée d'une méthodologie commune (le Cadre Harmonisé) qui permet de saisir les risques alimentaires en intégrant l'ensemble des paramètres qui fondent la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.

A l'initiative de *Save the Children* et avec le concours de ses partenaires¹, l'analyse de l'économie alimentaire des ménages² s'est progressivement développée dans tous les pays pour (i) améliorer la compréhension des systèmes de vie des ménages ruraux (et urbains depuis peu de temps) en fonction des zones et des caractéristiques socio-économiques des ménages (différenciation de « groupes de richesse » au sein de chaque zone considérée homogène ; (ii) apprécier le degré d'exposition aux risques des différentes catégories de ménages et leurs capacités endogènes de les affronter, (iii) appréhender les impacts prévisibles des différents chocs sur l'accès à l'alimentation des ménages (« *Outcome analysis* ») et leurs capacités à couvrir leurs besoins alimentaires. Elle a permis simultanément de nourrir des analyses de la vulnérabilité conjoncturelle et d'améliorer les stratégies de prévention-gestion des crises, notamment en enrichissant la réflexion sur les instruments appropriés d'intervention de ces stratégies (Plans nationaux de réponse, plan de réponse humanitaire) : quels types de transferts, à partir de quand et pour combien de temps ?

Dans une période où les sociétés rurales et les sociétés africaines en général connaissent des mutations dont l'ampleur et la rapidité n'ont pas d'équivalent dans le passé, la présente synthèse explore le potentiel qu'offrent les analyses HEA de compréhension des systèmes de vie et des économies des ménages ruraux pour nourrir la réflexion sur les stratégies de développement orientées vers l'éradication de la pauvreté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En proposant d'analyser les moyens d'existence des différentes catégories de ménages, elle propose une lecture différenciée des trajectoires des ménages ruraux (des exploitations agricoles/élevage/rurales familiales) en fonction de leurs dotations en moyens de production et d'un ensemble d'autres facteurs, liés en particulier à leur environnement naturel, économique et commercial, mais aussi social.

L'analyse des profils des zones de moyens d'existence dans le Sahel et les espaces soudano-sahéliens et, en leur sein, l'analyse des caractéristiques des différentes catégories de ménages ruraux sont riches d'enseignements pour réfléchir les stratégies et politiques à un niveau suffisamment fin pour prendre en compte leurs spécificités. Il s'agit enfin de penser les transformations structurelles indispensables pour introduire des ruptures décisives dans la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et de la vulnérabilité.

2 Limites de l'étude

L'étude s'appuie sur (i) une revue bibliographique ; (ii) l'exploitation des bases de données relatives aux situations de référence établies dans 85 zones relativement homogènes et relatives à l'analyse de l'économie alimentaire des ménages, (iii) la consultation d'un ensemble de personnes ressources ; et (iv) l'exploitation de travaux récents sur les trajectoires des agricultures et les politiques publiques en Afrique de l'Ouest.

La méthode HEA est fondée sur la compréhension du système d'activités de quatre catégories de ménages en fonction de leur niveau de richesse. Elle permet d'analyser la vulnérabilité alimentaire des ménages, les modalités de la couverture de leurs besoins et permet enfin, à travers les « *Outcome analysis* » de définir leur capacité à affronter un choc et à définir les besoins d'assistance.

L'hypothèse sur laquelle repose la présente étude est que l'analyse transversale des données collectées lors de l'établissement des situations de référence permet d'esquisser une caractérisation des économies des ménages ruraux, de proposer une compréhension de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages sahéliens et sahélo-soudaniens, de réfléchir les perspectives des différents groupes socioéconomiques en prenant

1

² AEM/HEA Méthode développée par FEG (The Food Economy Group)

en considération des transformations majeures de leur contexte et enfin de réfléchir les implications de ces résultats pour la formulation et la mise en œuvre des politiques et programmes visant la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la protection des moyens d'existence ainsi que le renforcement de la résilience.

Les limites de l'étude sont relatives :

- Aux enquêtes, à leur méthodologie et à la qualité des données recueillies, en raison (i) de la difficulté à établir ces profils de référence en année dite « normale » ou « moyenne » dans un contexte sahélien fortement marqué par la variabilité interannuelle ; (ii) d'agrégation et de comparaison de données recueillies sur plusieurs années ; (iii) du degré de maîtrise des outils d'enquêtes HEA par les équipes d'enquêteurs ; (iv) de la méthode de collecte à travers les focus group.
- A la difficulté de pondérer les données quantitatives en fonction de la taille de la population de la zone de moyens d'existence au sein des pays et au sein de la région dans son ensemble.

Par conséquent, l'ensemble des résultats issus des traitements des données doivent être appréhendés en gardant à l'esprit ces limites et en les considérant comme des ordres de grandeur, des tendances significatives et non comme des données statistiques fiables et robustes sur le plan scientifique.

3 Ce que ne disent pas les enquêtes HEA

La méthodologie HEA a été conçue dans l'objectif d'améliorer considérablement la compréhension de l'insécurité alimentaire des ménages dans ses différentes dimensions et d'améliorer l'appréciation des risques et l'impact des chocs conjoncturels sur l'accès à la nourriture. L'analyse de l'impact de ces derniers permet d'améliorer l'évaluation des besoins d'assistance alimentaire, la formulation des programmes d'appui et leur ciblage. Elle n'a pas été conçue pour disposer d'une caractérisation des économies agricoles, même si beaucoup d'éléments permettent d'y contribuer, ni pour penser les trajectoires de sortie de crise et de développement des différentes catégories de ménages.

Trois catégories d'informations font défaut pour alimenter ces questions : (i) les éléments relatifs à l'environnement social, organisationnel et institutionnel des ménages³ qui participent de la résilience des ménages ; (ii) le potentiel de ressources au sens large (ressources naturelles, disponibilités foncières, emploi rural non agricole, etc.) dont dispose la zone et les populations pour raisonner les opportunités futures ; et (iii) la disponibilité et l'accessibilité des ménages aux services sociaux de base (infrastructures éducatives, sanitaires, etc.).

4 Pauvreté, vulnérabilité : questions de définition

Les analyses relatives à la pauvreté mettent en avant différentes approches développées notamment par les organisations internationales (PNUD, Banque mondiale) et les centres de recherche. D'une vision initialement centrées sur la seule pauvreté monétaire déterminant la capacité des ménages et des personnes à satisfaire leurs besoins essentiels (alimentation, habitat, santé, éducation, habillement, etc.), on est passé à des approches plus complètes et complexes notamment autour de la combinaison de dimensions économiques (manque de ressources) et de dimensions sociales (manque d'accès à des services sociaux de base et à des réseaux sociaux solides) faisant de la pauvreté un phénomène multidimensionnel⁴. D'autres auteurs vont beaucoup plus loin et introduisent les notions de bien être, de capacités, de cumul de privations, y compris en termes de participation à la vie collective, de liberté (manque de pouvoir et de parole), etc. Les analyses de pauvreté doivent dès lors être envisagées sous l'angle des capacités, des opportunités et des potentialités qui s'offrent à un individu ou à un ménage.

La vulnérabilité

La *vulnérabilité* est un concept appliqué récemment à l'analyse de la sécurité alimentaire. Il existe des confusions fréquentes entre pauvreté et vulnérabilité. La pauvreté est en général utilisée pour décrire un état des populations au moment présent. La vulnérabilité contient l'idée d'une évolution : elle permet d'anticiper comment le bien-être des individus peut évoluer dans le temps. L'expression « vivre sur le fil du rasoir » offre une bonne image de ce que signifie la vulnérabilité : une légère poussée peut faire basculer une personne dans la pauvreté et/ou la

³ Insertion dans des organisations formelles : groupements, banques de céréales, coopératives, associations et organisations professionnelles ; accès aux institutions de micro-finance ; implication dans des institutions informelles (tontines, etc.)

⁴ Les filets sociaux en Afrique ; AFD, Banque Mondiale ; 2017 ;

faim.

Selon Bricas N. et al., « La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est étroitement liée à la notion de *moyens d'existence*. Les moyens d'existence sont les moyens de gagner sa vie, c'est-à-dire les activités et les ressources qui permettent aux gens de vivre. Ces moyens d'existence peuvent notamment provenir de biens humains (connaissances, éducation, capacités de travail, bonne santé), sociaux (relations sociales), naturels (terres, forêts, ressources en eau), physiques (bétail, terres, outils) et financiers (revenus, accès au crédit et aux investissements). Plus un ménage peut recourir à des moyens d'existence variés, moins il sera vulnérable. Au Sahel, les crises successives ont conduit à l'érosion des moyens d'existence d'un nombre croissant de ménages.⁵ Différents facteurs de *risques* peuvent contribuer à aggraver la vulnérabilité d'un pays, d'un ménage ou d'un individu. Le risque est souvent défini comme la « valeur probable d'un événement nuisible », c'est-à-dire la probabilité de survenue de ce risque multipliée par la valeur de la perte imputable à ce risque. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, le risque peut être de nature variée : climatique (sécheresse ou inondation par exemple), économique (variation brutale des prix) ou politique (conflits). Il est utile de distinguer deux principaux types de risques susceptibles de modifier les niveaux de sécurité alimentaire des ménages : les *chocs* (irréguliers, imprévisibles : par exemple une sécheresse) et les *tendances ou stress* (processus de long terme : par exemple la désertification). On dit des *moyens d'existence* des ménages qu'ils sont *durables* lorsqu'ils peuvent faire face aux chocs et stress et s'en remettre. L'accent mis ces dernières années sur cette capacité à résister et à surmonter des chocs a conduit à l'émergence de la notion de *résilience*. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, la résilience désigne « la capacité d'un système, une communauté ou une société exposée aux risques de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base ». Ces différentes notions permettent de comprendre que l'insécurité alimentaire peut être à la fois *transitoire* (lors d'une sécheresse par exemple), *cyclique ou saisonnière* (la période de soudure annuelle dans le Sahel) ou *chronique* (certaines personnes très pauvres sont quotidiennement exposées à la faim et la malnutrition)⁵.

Les graphiques ci-dessous montrent le décalage entre d'un côté la part de l'emploi fourni par le secteur agricole (55 à 58 %) et sa faible décroissance depuis 2008, et de l'autre côté, la contribution du secteur au PIB, désormais de l'ordre de 22-25 %, et en décroissance continue face à la montée en puissance du secteur des services, essentiellement informels. Et ce, alors même que le secteur de l'industrie est lui aussi confronté à un tassement de sa contribution à l'économie régionale. La faible productivité du travail agricole explique cette décroissance et l'ampleur de la pauvreté en milieu rural.

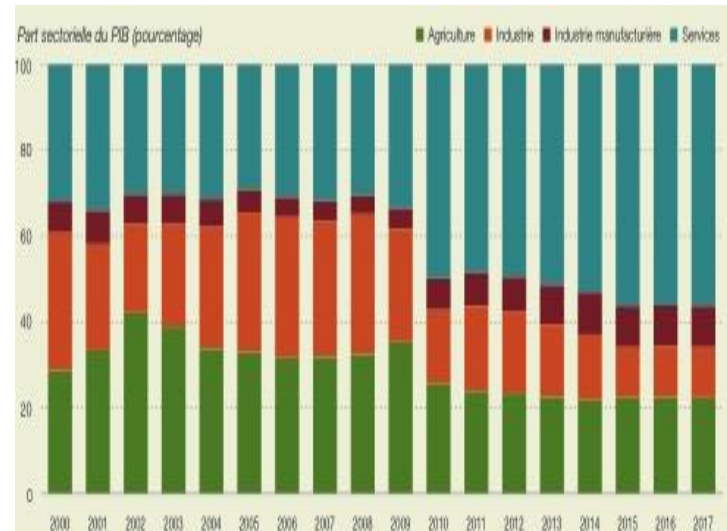
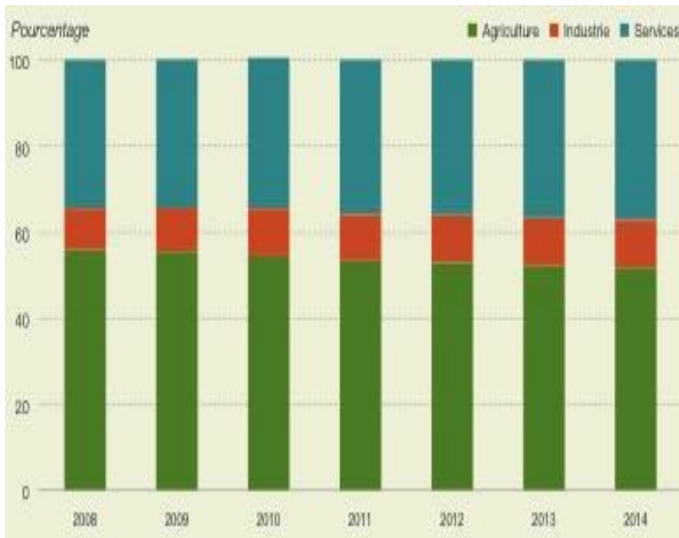
Graphique 1 : Evolution de l'emploi et de la contribution à la formation du PIB des différents secteurs économiques en Afrique de l'Ouest (source BAD⁶)

Part de l'emploi par secteur (%)

Part sectorielle du PIB (%)

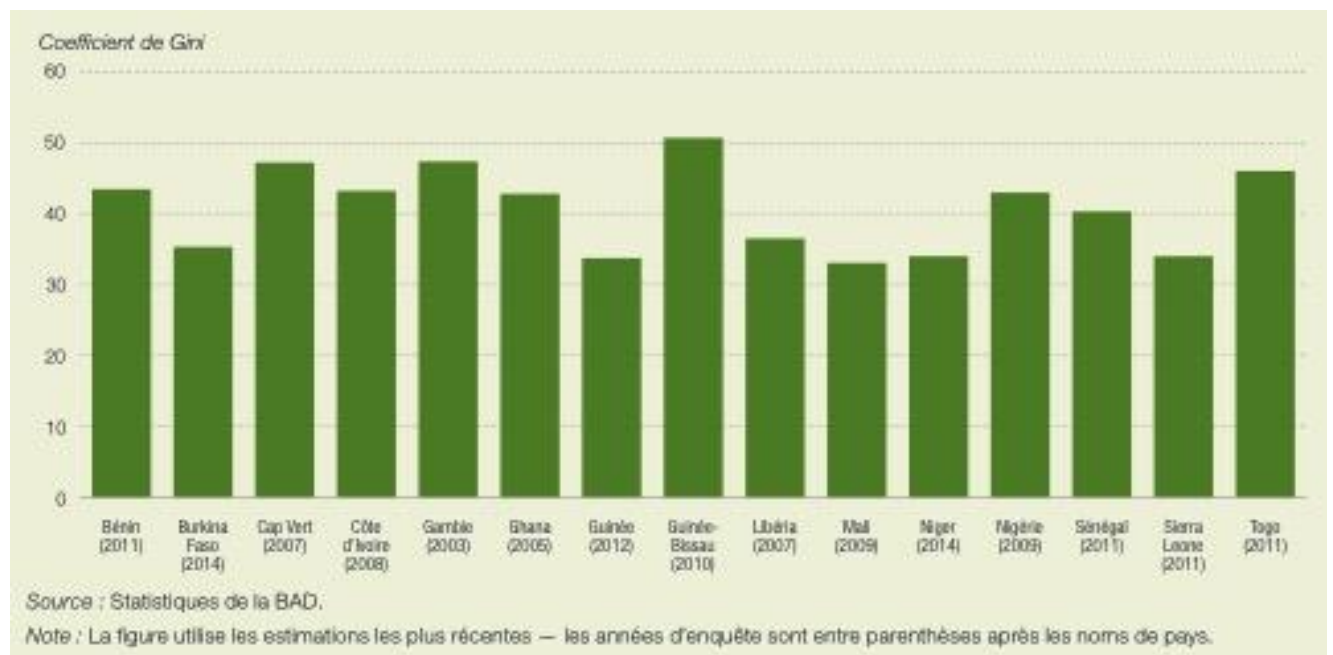
⁵ Bricas et Aspe ; Les déterminants de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; Grain de sésame N° 59-62 — juillet 2012–juin 2013

⁶ Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest 2018. BAD



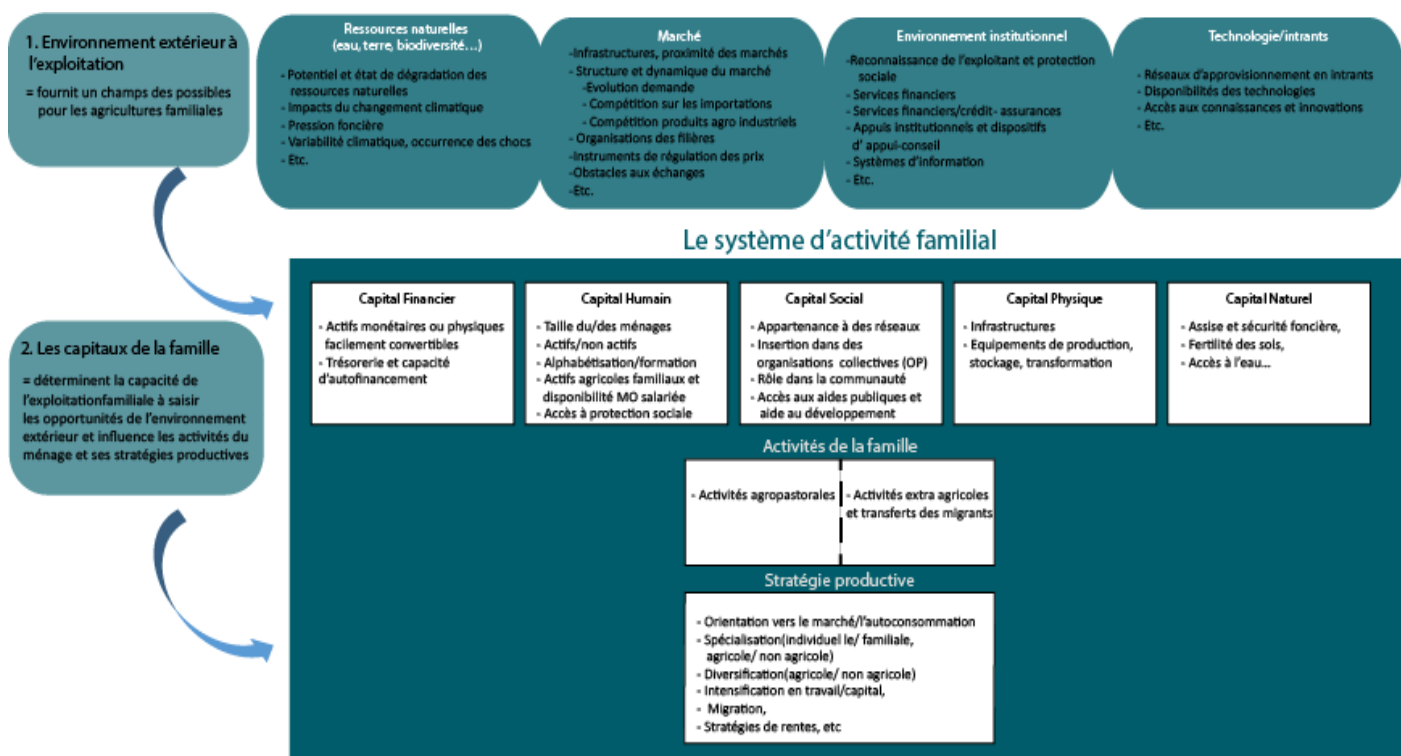
Non seulement plus de la moitié de la population ouest africaine vit en dessous du seuil de pauvreté, mais les écarts de revenus figurent parmi les plus élevés au monde, et ont tendance à se creuser, comme le montrent les graphiques ci-dessous. Si ces inégalités avaient eu tendance à décroître légèrement sur la période 1990-2014, elles se sont au contraire creusées à nouveau depuis.

Graphique 2 : Inégalités de revenus en Afrique de l'Ouest



Le schéma ci-dessous décrit le système d'activité familial en milieu rural et montre comment les différents éléments de l'environnement de l'exploitation (naturel marché, institutionnel, etc.) va constituer « un champ des possibles » pour l'exploitation familiale, et comment l'ensemble des différents catégories de capitaux détenus par le ménage va ou non lui permettre de saisir ces opportunités, et influencer ses stratégies et capacités productives.

Schéma 1 : Les déterminants des trajectoires des agricultures familiales



Source : Bureau Issala

5 Les principaux facteurs déterminants les trajectoires d'évolution des économies rurales sahéniennes et sahélo-soudaniennes

Les perspectives et les trajectoires des espaces et des ménages ruraux ne peuvent se raisonner en l'absence d'un cadrage des principales transformations (ou ruptures ?) en cours et à venir, et qui vont représenter des éléments de contexte qui influent fortement les opportunités économiques et les possibilités d'inclusion socioéconomiques des pauvres, les conditions de vie, les inégalités, la sécurité alimentaire, le développement des services publics, etc.

Cette section contribue à la réflexion sur les principaux enjeux et sur l'orientation des politiques publiques. La prise en compte des tendances lourdes alimente deux types de discussions :

- Est-il possible d'infléchir ces tendances lourdes lorsqu'elles constituent un handicap ou un facteur aggravant dans la lutte contre la pauvreté et dans l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité alimentaire, et si oui, par quelles moyens ?
- Comment intégrer ces changements structurels dans la conception de politiques dont les impacts durables se raisonnent à l'échelle de 10 à 15 ans au minimum ?

La note ne s'attarde pas sur l'ensemble des facteurs qui entrent en ligne de compte mais sur quelques paramètres qui augurent une transformation radicale du contexte et des conditions d'existence des ménages ruraux.

5.1 La dynamique démographique

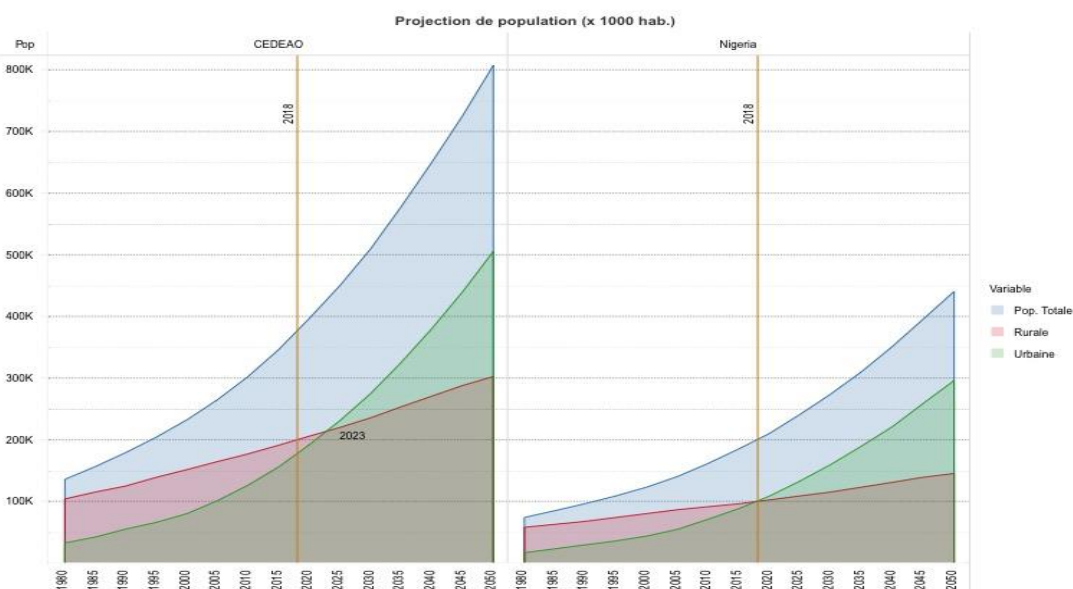
Trois facteurs principaux concourent à une augmentation très forte de la population, à des degrés variables selon les pays : (i) le recul de la mortalité infantile, (ii) l'accroissement de l'espérance de vie, et (iii) le maintien de taux de fécondité élevés. Pour l'ensemble de l'espace CEDEAO, la conjonction de ces trois facteurs conduit à un doublement de la population, pour atteindre plus de 800 millions de personnes, d'ici à 2050. A cette date le Nigéria représentera 55 % de la population régionale, ce qui est déjà le cas. Le Niger aurait une population de 50 millions d'habitants en 2040, et 20 millions de plus dix ans plus tard ! Le Burkina Faso et le Mali devraient voir leur transition démographique s'engager plus tôt, mais leur population atteindrait 40 et 44 millions d'habitants respectivement en 2050 (33 et 35 en 2040).

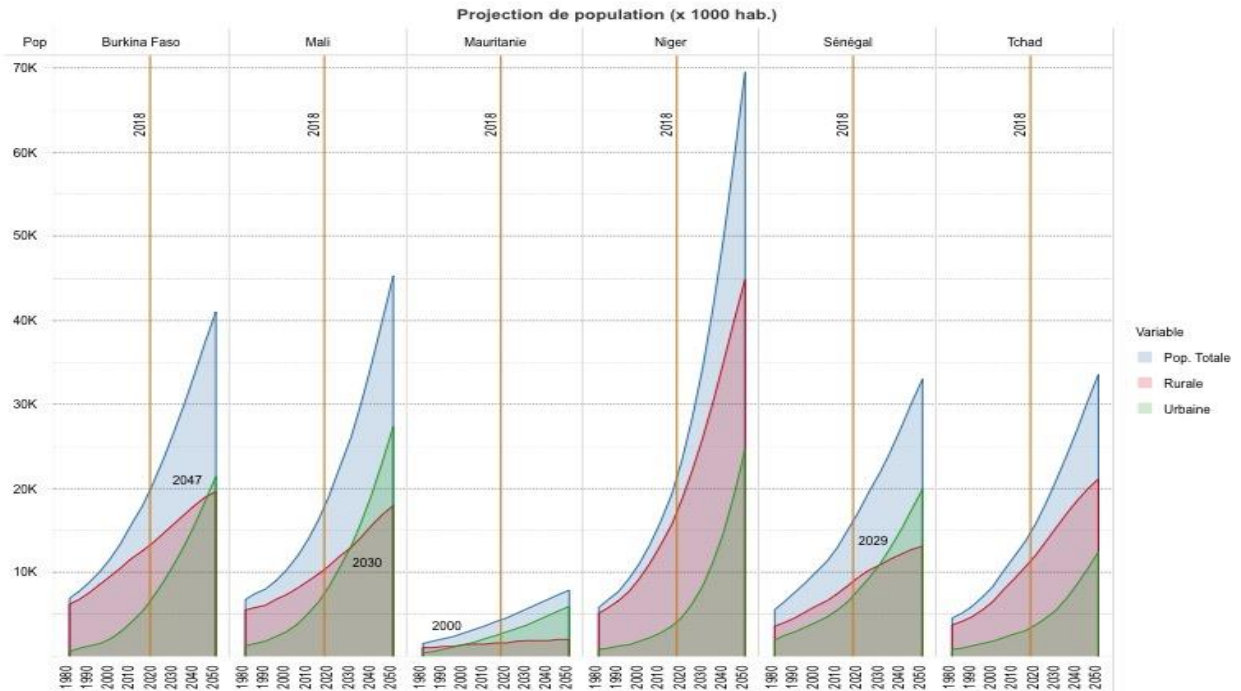
La dynamique d'urbanisation introduit des évolutions importantes dans le peuplement. Au niveau de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, les urbains seront plus nombreux que les ruraux d'ici 5 ans. C'est déjà le cas au Nigéria et en Mauritanie. Mais dans les quatre pays sahéliens enclavés, la situation est bien différente. Le ratio urbains/ruraux devrait passer au dessus de 50 % au Mali en 2030, au Burkina Faso en 2047. Mais au Niger et au Tchad, les ruraux devraient rester plus nombreux que les urbains au moins jusqu'en 2050.

Malgré cette urbanisation rapide, le monde rural de l'espace CEDEAO abritera respectivement 80 et 112 millions d'habitants supplémentaires en 2040 et 2050. Les espaces ruraux du Burkina Faso, du Niger, du Mali et du Tchad verront leur population s'accroître de 38 millions d'ici à 2040, de 55 millions d'ici à 2050.

Les migrations, essentiellement intra-régionales, vont nécessairement contribuer à réguler ces évolutions. D'une part, le processus d'exode des ruraux vers les villes pourraient s'accélérer fortement. D'autre part, les populations sahéliennes pourraient intensifier leur migration (très anciennes) vers les pays côtiers offrant plus d'opportunités économiques, en particulier vers les trois pays qui représentent déjà près de 80 % du PIB régional de la CEDEAO : le Nigéria, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Plus secondairement vers les autres pays côtiers tels que le Bénin, la Guinée, le Togo, etc.

Graphique 3 : Les perspectives démographiques de l'espace CEDEAO et des pays couverts par l'étude





Source : d'après données FNUAP

5.2 Les marchés

Longtemps dans le Sahel, les marchés agricoles et alimentaires étaient restreints en raison de la taille limitée des populations nationales, d'un ratio urbain/rural très faible, d'infrastructures de transports déficientes et de systèmes de production vivriers tournés vers l'autoconsommation et peu orientés vers le marché. Avec une population aux trois quarts rurale/agricole, chaque producteur n'avait de façon schématique, que 0,25 consommateur pour acheter ses produits. Aussi, dans la zone d'étude, le développement des agricultures commerciales étaient-elles ciblées sur les productions d'exportation, en particulier l'arachide, le coton, certains produits maraichers et fruitiers, etc. La situation est désormais bien différente et les tendances vont s'amplifier.

L'ensemble des travaux de prospective (FAO, OCDE, Banque mondiale, BAD, etc.) s'accordent sur plusieurs éléments :

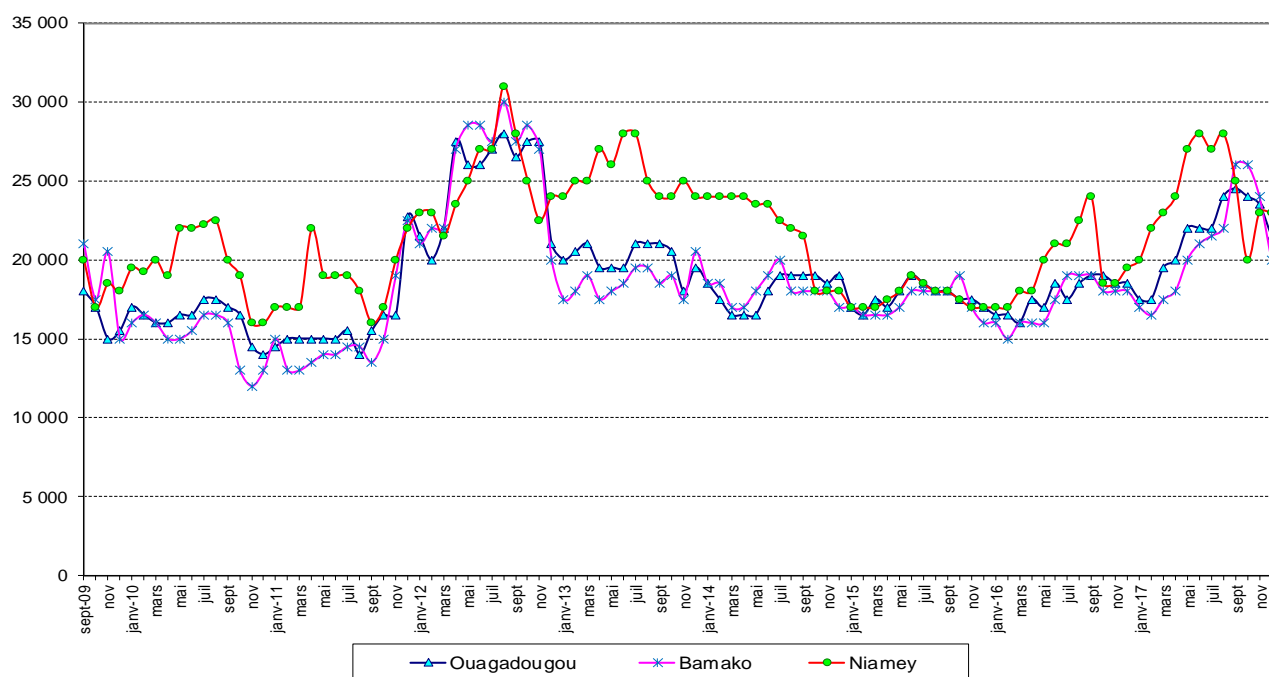
- La demande alimentaire s'accroît fortement sous l'effet mécanique de la croissance démographique ;
- L'urbanisation d'une part, et la diversification de l'alimentation dans les espaces ruraux d'autre part, renforcent la place du marché, déjà très importante, dans l'approvisionnement alimentaire des ménages de la région ;
- L'amélioration des revenus (avec notamment l'émergence significative d'une classe moyenne) d'une part, et l'évolution des modes de vie en milieu urbain d'autre part, contribue à une segmentation croissante des marchés alimentaires : structures de distribution, restauration collective, exigences sanitaires, degré de transformation et conditionnement des produits, etc.
- L'amélioration des revenus et une meilleure information des consommateurs sur les bonnes pratiques nutritionnelles contribuent à une forte diversification des régimes alimentaires, avec en particulier une consommation plus forte (i) des protéines animales (œufs, lait et produits laitiers, viandes), et (ii) des légumes et fruits.

Héritant de la libéralisation unilatérale des marchés, pilier des programmes d'ajustement économiques et budgétaires des années 1980-90, les économies alimentaires ouest africaines sont très fortement connectées aux marchés internationaux. Les producteurs agricoles et les chaînes de valeur régionales sont très faiblement protégées, comparées à la plupart des autres agricultures du monde. Non seulement la protection est faible, mais les mécanismes de gestion aux frontières de l'instabilité des prix internationaux sont peu opérationnels. Les

marchés alimentaires font face à une double instabilité : une instabilité interne essentiellement liée à la variabilité interannuelle des rendements en raison du climat, et à la variabilité intra-annuelle liée aux déficiences des mesures de régulation des marchés, plus spécifiquement du stockage et de la structuration des chaînes de valeur (transformation, conditionnement, conservation, distribution). Cette volatilité interne des prix peut être amplifiée ou au contraire atténuée par la volatilité des prix internationaux, selon la conjoncture internationale. Dans la période de crise mondiale (2007-08) la flambée des prix mondiaux s’est répercutée sur les marchés régionaux, alors que depuis 2009, la relative stabilité des prix internationaux du riz, et le fait que cette denrée est la variable d’ajustement de l’approvisionnement des ménages en Afrique de l’Ouest, contribue à une certaine stabilisation des prix internes.

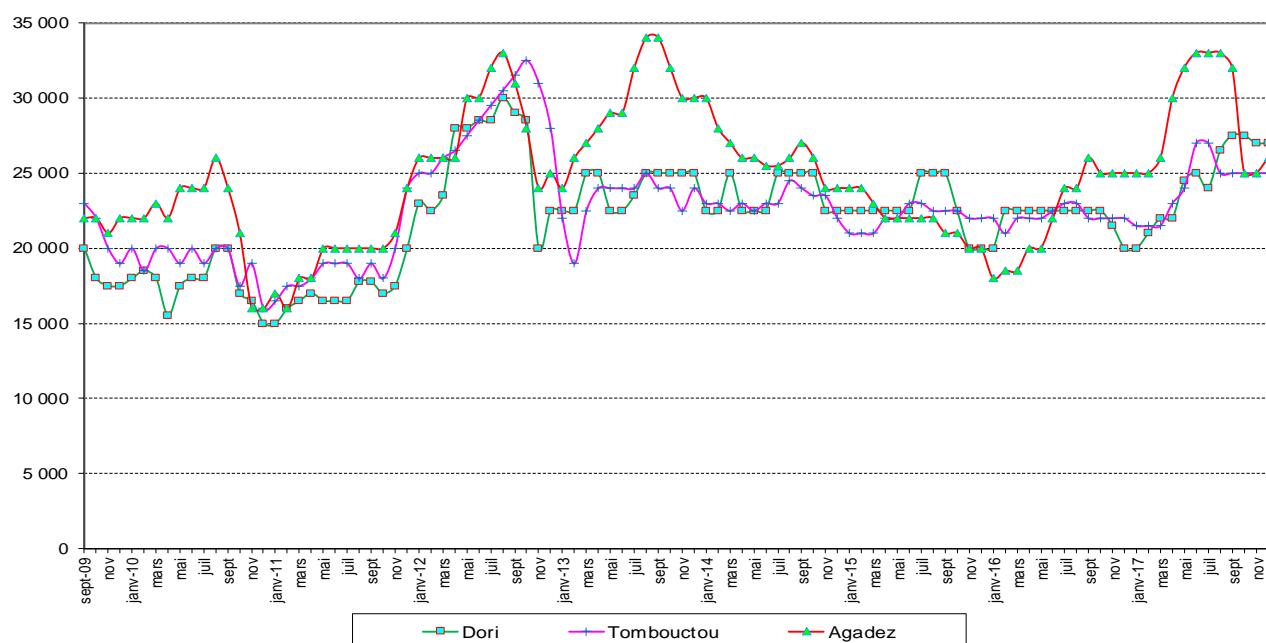
Les deux graphiques suivant illustrent cette instabilité des prix internes dans trois capitales et sur les trois marchés, généralement enclavés, les plus chers. Ils montrent le degré de connexion entre les marchés de la région, et par conséquent - malgré les obstacles aux échanges intra-régionaux (tracasseries routières et douanières) -, le degré d’intégration des marchés. Cependant, les années de crise de production, l’inflation sur les prix peut s’observer sur certaines zones. Enfin, si les marchés des capitales et les marchés éloignés évoluent généralement dans le même sens, les gaps – d’autant plus important que les prix évoluent à la hausse -, illustrent les coûts d’approche et dans certains cas, les positions oligopolistiques des commerçants. Lorsque l’on sait que ce sont aussi les zones où l’emprise de la pauvreté est la plus forte, on comprend les difficultés d’accès à l’alimentation de base, en particulier les années de crise alimentaire.

Graphique 4 : Evolution des prix sur marchés des trois capitales sahélienne entre 2009 et 2017 (FCFA/100kg)



Source : Afrique Verte International - – PSA n°200

Graphique 5 : Evolution des prix sur trois marchés éloignés, en zones déficitaires entre 2009 et 2017 (FCFA/100kg)



Source : Afrique Verte International – PSA n°200

Le contexte international et le contexte régional des marchés de produits alimentaires introduisent chacun à leurs niveaux des incertitudes fortes sur l'évolution des marchés au cours des prochaines décennies. Au plan international, les doutes portent sur la capacité des systèmes agricoles à s'adapter aux demandes sociétales tout en assurant la sécurité alimentaire (normes environnementales, réduction des terres agricoles, etc.). Au plan régional, c'est essentiellement la capacité de concevoir et mettre en œuvre des systèmes agricoles et alimentaires durables et performants, répondant à la croissance et à l'évolution de la demande, tout en permettant une certaine réduction des prix de l'alimentation. La question fondamentale restant la capacité des producteurs à saisir l'extraordinaire opportunité que représente la croissance de cette demande régionale pour asseoir un modèle économique qui permette aux producteurs – dans leur grande majorité - d'investir et de sortir de l'ornière de la pauvreté. L'enjeu est aussi au niveau de la capacité des économies rurales non agricoles à investir les chaînons de l'amont et de l'aval de la production agricole, pour créer de l'emploi et de la valeur ajoutée, et permettre une certaine absorption de la main d'œuvre agricole excédentaire.

5.3 Les ressources naturelles et les changements climatiques

Les systèmes agricoles et d'élevage ouest africains évoluent dans un contexte marqué par deux éléments majeurs : (i) une pression croissante sur les ressources naturelles induite par l'extension des surfaces cultivées (10 % tous les trois ans) liée à la croissance démographique rurale et à l'augmentation continue du cheptel (10 % tous les trois ans) ; (ii) une forte variabilité climatique et l'impact durable des changements climatiques.

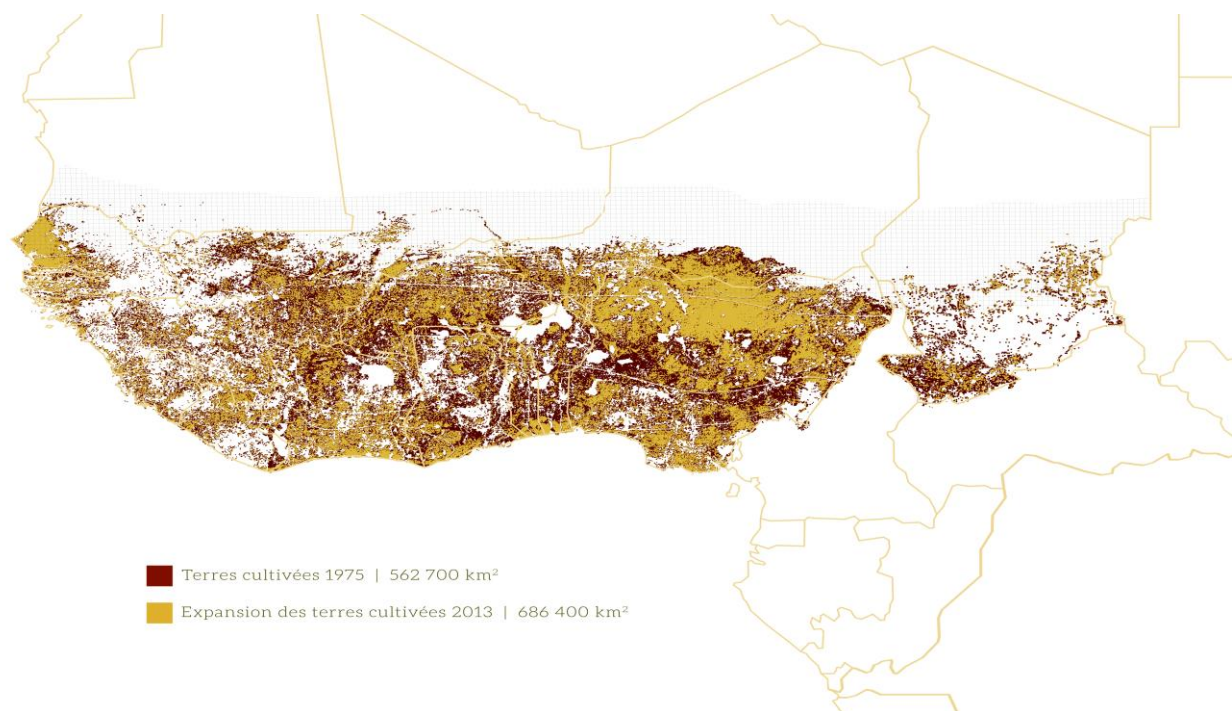
Hormis dans certaines productions (riz, maïs), la croissance de la production reste pour l'essentiel liée à l'augmentation des surfaces cultivées et non d'une amélioration des rendements. Ce constat est encore plus vrai dans les zones d'agriculture pluviale où le risque climatique est élevé, permanent et conduit les producteurs à privilégier les stratégies de minimisation des risques techniques et économiques, qui se traduisent par une très faible adoption des intrants achetés à l'extérieur (semences, engrais...), comme le montre la structure des dépenses des ménages dans les enquêtes HEA (Cf. section 7). La carte ci-dessous illustre l'évolution rapide de l'occupation des terres disponibles.

L'extension concomitante des surfaces cultivées et du cheptel se traduit par une saturation croissante de l'espace disponible et par une forte érosion de la fertilité des sols en raison de la disparition progressive des jachères (technique traditionnelle de reconstitution de la fertilité) sans que des techniques alternatives n'aient été adoptées.

La montée en puissance des conflits entre pasteurs et agriculteurs témoignent aussi de cette pression accrue sur l'accès aux ressources en fourrages et en eau. Les zones agricoles sahélo-soudaniennes ont fortement intégré

l'élevage. On assiste dès lors à un double phénomène : (i) ces agro-éleveurs remettent en cause les accords sociaux traditionnels (ouverture des champs aux pasteurs à l'issue des récoltes, échanges céréales contre lait, etc.), et (ii) ils développent la transhumance en période d'hivernage vers les zones pastorales du nord Sahel, pour libérer les champs. La mobilité des pasteurs reste une modalité importante d'adaptation à la variabilité des disponibilités fourragères et hydriques au cours de la saison. Mais elle se heurte à une saturation progressive de l'espace, à la discontinuité/fermeture des espaces, au non respect des couloirs de passage, etc. Plus grave, on constate l'apparition inquiétante d'un climat d'extrême méfiance à l'égard des populations mobiles, assimilées au terrorisme, sur fond de conflit ethnique et religieux. La circulation des armes amplifie la gravité des conflits, alors que les modes traditionnels de régulation de l'accès aux ressources, fondés sur les autorités de médiation, traditionnelles ou non, sont de moins en moins opérants et que la capacité des systèmes juridiques modernes à prendre le relai reste limitée.

Carte 1 : Evolution des surfaces cultivées entre 1975 et 2013



En termes de perspectives, l'Afrique de l'Ouest est considérée simultanément par les travaux du GIEC comme une des zones où les impacts du réchauffement climatique sont à la fois les plus importants et les plus difficiles à modéliser avec précision. Mais la plupart des exercices de modélisation des impacts s'accordent sur :

- une fréquence accrue des phénomènes climatiques anormaux : épisodes de sécheresses et inondations,
- une variabilité climatique plus forte,
- un impact négatif de la hausse des températures sur les rendements (cycles de pluie plus courts, forte évaporation, ruptures plus fréquentes d'alimentation en eau au cours du cycle végétatif),
- une montée du niveau de la mer qui va affecter les zones côtières (fortement habitées) et une hausse des températures de l'eau qui devrait affecter la production halieutique, et par conséquent les ressources des pêcheurs des zones côtières,
- des impacts majeurs sur les cours d'eau et les lacs, desquels dépendent les moyens d'existence de nombreux ménages, ainsi que les perspectives de développement de l'irrigation.

5.4 Eléments de synthèse

Les perspectives démographiques soulèvent un ensemble d'enjeux et de défis particulièrement délicats sur de multiples plans qui sont autant de points de repères pour la réflexion sur le devenir des ménages ruraux dans ces zones vulnérables :

- au niveau de l'emploi, tant en milieu rural qu'urbain, et en particulier sur le plan de l'insertion des cohortes de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail, avec deux éléments cruciaux : (i) le contenu en emploi des activités économiques, (ii) la formation initiale et professionnelle des jeunes, et notamment des filles ;
- au niveau des compétitions sur l'accès aux ressources naturelles (terre, eau, biodiversité) et de leur mode de régulation et de gestion, et ce dans un contexte de variabilité et de changement climatique ;
- au niveau de la capacité des Etats et des collectivités locales à doter les populations et les territoires des infrastructures d'éducation et de santé, et leur fonctionnement ;
- au niveau des investissements dans les infrastructures de communication, et leur entretien (connexion des zones enclavées avec les centres urbains et les marchés ;
- au niveau de la gestion des migrations intra-régionales et internationales, et des conflits qu'elles sont susceptibles d'attiser ;
- au niveau de la nutrition, élément décisif des capacités futures des populations devenues adultes ;
- au niveau des politiques de population et de planning familial, de santé reproductive.

Sur le plan des marchés, les enjeux se situent là aussi à plusieurs niveaux :

- au plan de la capacité des systèmes agricoles et d'élevage à inventer une révolution technique durable et appropriée aux contextes économique et environnemental pour répondre au dynamisme de la demande et l'exploiter pour accroître les revenus ruraux ;
- à la capacité des pouvoirs publics à impulser des transformations dans la structuration des chaînes de valeur, soutenir les investissements et accompagner les initiatives des acteurs privés, avec un triple objectif : (i) répondre à la croissance et à la diversification de la demande alimentaire, (ii) accroître la valeur ajoutée, et (iii) stabiliser les prix et réduire le coût des aliments compte tenu de la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales d'une très large majorité de ménages ;
- à la capacité des institutions régionales à concevoir avec les Etats des instruments de gestion de la volatilité des prix dans l'espace régional (instruments internes, et politiques aux frontières de l'espace), sachant que la croissance de la population urbaine pourrait accroître le « biais urbain » des politiques commerciales, avec une réticence forte des gouvernements à mettre en place des protections accrues aux frontières pour soutenir les filières locales, dans la mesure où ces protections renchérissent le coût des produits alimentaires, notamment pour les ménages pauvres ;
- à la capacité de la communauté internationale à promouvoir les approches multilatérales de la régulation du commerce mondial, et à prendre en compte les spécificités des marchés des pays en développement, et ce dans un contexte de montée en puissance des nationalismes économiques et commerciaux qui remettent en cause simultanément le processus de libéralisation croissante des échanges et le respect de règles communes.

Sur le plan des ressources naturelles et de la gestion des territoires, les mutations du peuplement et l'intégration économique croissante de l'espace ouest africain ont des implications majeures sur l'accès et l'usage des ressources. Les plus spectaculaires s'observent d'ores et déjà dans les espaces du sud des pays sahéliers enclavés et du nord des pays côtiers avec la montée en puissance des conflits entre les pasteurs, les agriculteurs sédentaires et les agro-éleveurs. Ces conflits remettent en cause la pertinence d'un véritable système d'élevage intégré entre le Sahel et les pays côtiers, fondé sur la complémentarité des ressources fourragères et les marchés. La variabilité climatique croissante dans les espaces pastoraux renforce l'importance (historique) de la mobilité des éleveurs vers les contrées mieux arrosées, et accroît de fait la pression sur les ressources, alors que s'étendent les surfaces mises en culture. Dans les deux cas – extension des cultures, accroissement du cheptel –, l'absence de progrès majeurs de la productivité agricole et animale et de politiques foncières adaptées sont de nature à déboucher sur des crises majeures et de véritables ruptures. La combinaison défavorable au Sahel, entre les facteurs mondiaux de dégradation de l'environnement, et les facteurs locaux et anthropiques de la dégradation des ressources naturelles devrait pas conséquent s'intensifier dans les prochaines décennies.

6 Géographie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel

L'Afrique en général et l'Afrique de l'Ouest est désormais la région où la prévalence de la faim et à la malnutrition est la plus élevée. L'insécurité alimentaire chronique est considérée au regard de l'indice GHI L'ensemble du Sahel comme « sérieuse », frappant entre 20 et 35 % de la population. Si globalement des progrès importants ont été accomplis au cours des 15 dernières années, se traduisant par une baisse du taux de population frappée, en revanche le nombre de personnes en valeur absolue reste élevé en raison de la dynamique démographique. Selon la FAO, le nombre de personnes sous alimentées en Afrique de l'Ouest serait passé de 44,6 en 2010-12 à 31,5 millions, soit une baisse de 30%. En moyenne, la prévalence de la faim chronique serait de l'ordre de 8,5-9%.

Il est important de noter que le Liberia et la Sierra Leone qui tardent à se relever des longues guerres civiles qu'ils ont connu se trouvent dans une situation plus alarmante que le Sahel, malgré des potentialités agricoles importantes. Si dans ces deux pays, les conflits expliquent l'effondrement des économies et l'insécurité alimentaire, le diagnostic est différent dans le Sahel où les conflits viennent considérablement aggraver une situation historiquement dégradée pour d'autres raisons. On peut aussi considérer que dans le Sahel, la pauvreté et l'insécurité alimentaire constituent un terreau fertile pour l'extension de l'audience des groupes terroristes, aggravant fortement l'insécurité et alimentant le phénomène de paupérisation générale.

Carte 2 : Insécurité alimentaire chronique (Global Hunger Index- 2017- IFPRI)



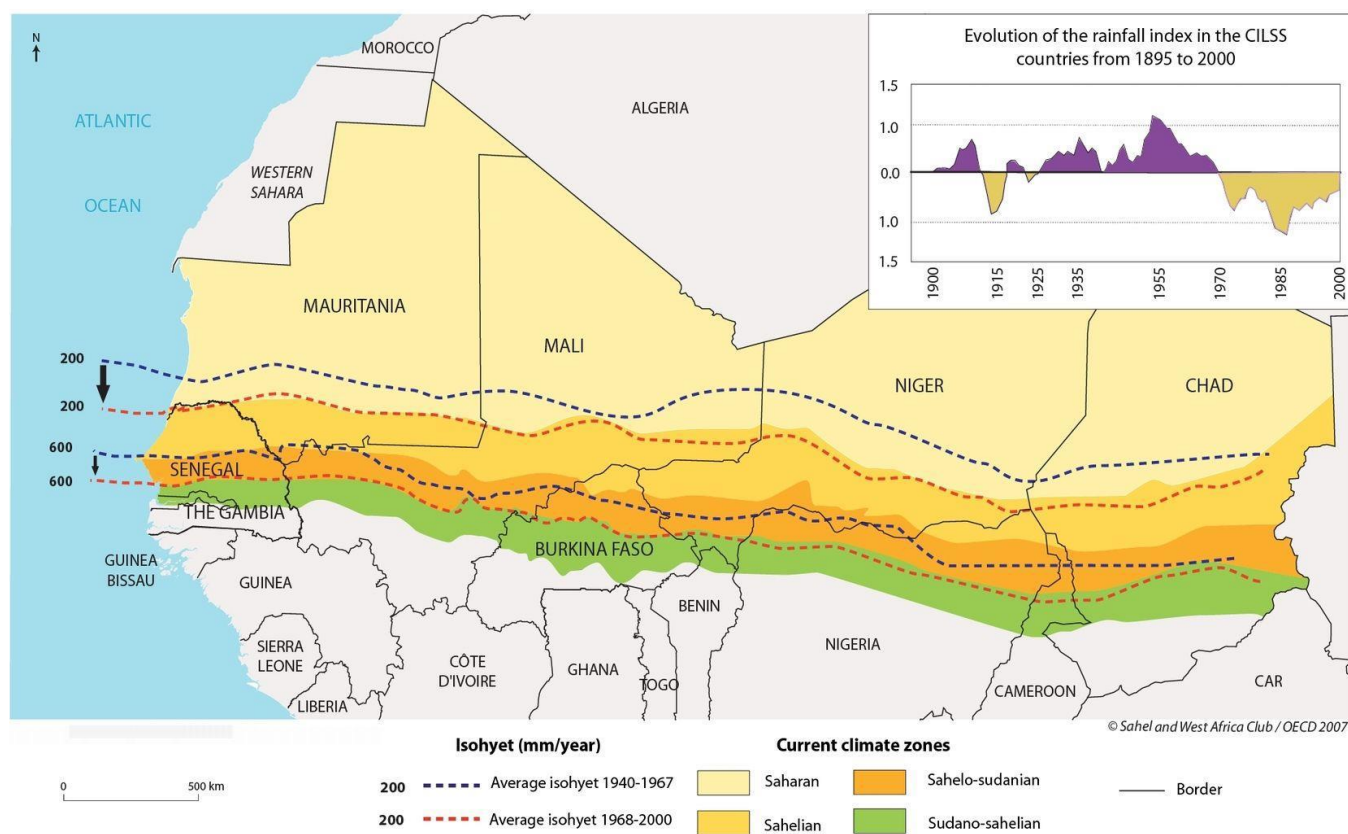
La pauvreté reste le principal déterminant de la faim et de la malnutrition chronique, mais aussi de l'insécurité alimentaire conjoncturelle, liée à des chocs.

7 La pauvreté rurale analysée à travers les enquêtes HEA

L'analyse porte sur 85 profils correspondant chacun à une zone de moyens d'existence. Elle porte sur 7 pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad) et sur quatre grands systèmes (zones agro-écologiques/orientation des systèmes productifs) sur lesquels repose l'économie des ménages :

- le système pastoral ;
- le système agropastoral ;
- le système agriculture pluviale en zone sèche (<5-600 mm de précipitations / an) ;
- le système « méridional » correspondant au sud des pays sahéliens et au nord du Nigeria, avec un cumul de pluie situé entre 6-700 mm et 1200 mm par an (zone soudano-sahélienne).

Carte 3 : Zones climatiques et déplacements des isohyètes entre 1940/67 et 1968/2000



Le tableau suivant précise la répartition des 85 profils étudiés par pays et système de production et/ou zone agro-écologique homogène.

Tableau 1 : Répartition des profils HEA

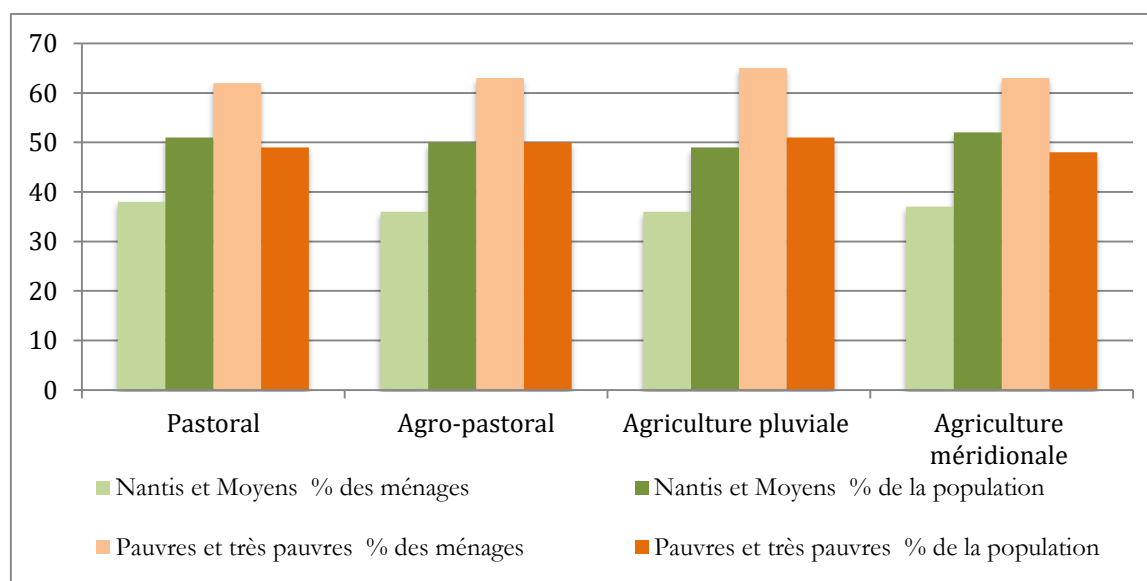
	Pastoral	Agro-pastoral	Agriculture pluviale	Agriculture méridionale	Ensemble
Burkina		1	1	7	9
Mali	1	3	3	6	13
Mauritanie	2	4		1	7
Niger	3	8	6	6	23
Nigeria			2	5	7
Sénégal		3	1	5	9
Tchad	4	8	1	4	17
Ensemble	10	27	14	34	85

Les ménages des catégories pauvres et très pauvres ont systématiquement une taille plus faible que les ménages moyens et nantis. Par conséquent ils représentent plus de 60 % des ménages mais un peu moins de 50 % de la population de la zone. Le lien entre la taille du ménage et le niveau de ressources est à double sens. Plus les ménages sont pauvres et plus les jeunes sont contraints d'aller tenter leurs chances hors du cercle familial. Mais plus les jeunes s'en vont, moins les ménages disposent de force de travail et de capacités à saisir des opportunités de diversification des sources de revenus.

Tableau 2 : Parts des ménages et de la population des quatre groupes socio-économiques

	Indicateur	Pastoral	Agro-pastoral	Agriculture pluviale	Agriculture méridionale
Nantis	% des ménages	15	13	13	13
	% de la population	23	22	21	22
Moyens	% des ménages	23	23	23	24
	% de la population	28	28	28	30
Pauvres	% des ménages	29	33	33	33
	% de la population	26	29	28	29
Très pauvres	% des ménages	33	30	32	30
	% de la population	23	21	23	19

Graphique 6 : Parts des ménages et de la population représentées par les groupes de richesse (%)



7.1 Les moyens d'existence des ménages ruraux

Les profils HEA mettent en évidence les sources de production, de revenus et les modalités de couverture des besoins alimentaires caloriques. L'analyse porte principalement sur deux points :

- Quelle est la place des activités liées à l'agriculture et à l'élevage dans l'économie des ménages ruraux de ces différentes zones agro-écologiques ?
- Quels sont les fondements des économies des ménages dans ces zones généralement considérées comme vulnérables ?

L'analyse des actifs productifs permettant de caractériser les unités de production reposent (i) sur le capital foncier, (ii) le cheptel et (iii) les biens d'équipement productifs (traction attelée – bœufs, ânes/ araires, charrues, ... - ; charrettes, etc.). Le capital foncier et le cheptel déterminent les capacités de production alors que les biens d'équipements renseignent sur la productivité du travail et sur l'insertion de l'unité de production dans un « schéma de modernisation » des techniques de production et d'amélioration de la productivité du travail. Cette caractérisation des exploitations familiales est complétée par l'analyse des dépenses consacrées aux intrants de production, qui permet d'évaluer (i) la capacité d'investissement dans la conduite des cycles de production (préfinancement des campagnes) ; (ii) le degré d'intensification des systèmes de production animale et végétale.

L'analyse des sources de revenus permet de saisir l'importance des activités agricoles et d'élevage dans les revenus des ménages et plus largement leurs moyens d'existence (revenus et autoconsommation).

7.2 Les revenus des ménages ruraux

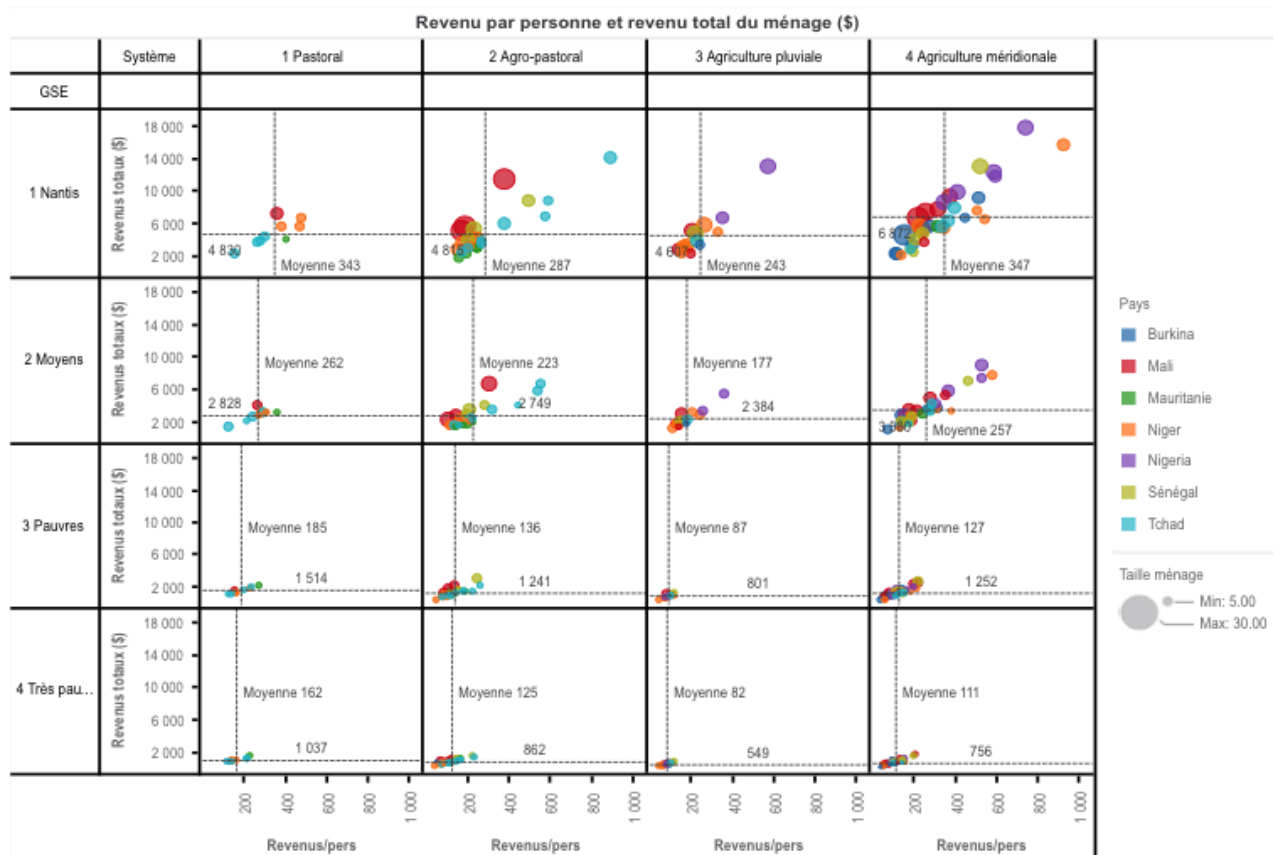
L'analyse des revenus permet de dégager un ensemble de constats :

- Pour l'ensemble des 85 zones de moyens d'existence analysées, les revenus des ménages s'échelonnent de 160 à 17 895 dollars par an. Prenant en considération la taille du ménage, le revenu par personne varie entre 32 et 924 dollars soit une échelle de 1 à 30.
- Malgré une taille du ménage croissante avec le niveau de richesse globale du ménage, le revenu par personne s'accroît avec l'augmentation du revenu global du ménage, quelle que soit l'orientation du système de production ;
- Les moyens d'existence des ménages déterminent sa capacité à accroître sa taille en conservant les enfants au niveau de la concession familiale et inversement l'accroissement de la taille du ménage – en particulier les jeunes adultes - permet d'accroître la disponibilité de main d'œuvre et par conséquent, de saisir les opportunités d'accroître et de diversifier les sources de revenus ;
- Les niveaux de revenus moyens individuels des deux catégories « pauvres » et « très pauvres » sont très proches et distinguent clairement ces deux catégories des deux autres « moyens » et « nantis ».

Tableau 3 : Revenus moyens par ménage et par personne selon les groupes de richesse et les systèmes de production

Groupes socio-économiques	Unités	Pastoral	Agro-pastoral	Agriculture pluviale	Agriculture méridionale
		Revenu moyen (\$/an)			
Nantis	Par ménage	4 830	4 815	4 607	6 872
	<i>Par personne</i>	<i>343</i>	<i>287</i>	<i>243</i>	<i>347</i>
Moyens	Par ménage	2 828	2 749	2 384	3 580
	<i>Par personne</i>	<i>262</i>	<i>223</i>	<i>177</i>	<i>257</i>
Pauvres	Par ménage	1 514	1 241	801	1 252
	<i>Par personne</i>	<i>185</i>	<i>136</i>	<i>87</i>	<i>127</i>
Très pauvres	Par ménage	1 037	862	549	756
	<i>Par personne</i>	<i>162</i>	<i>125</i>	<i>82</i>	<i>111</i>

Graphique 7 : Niveau de revenu individuel en fonction des niveaux de revenu global du ménage selon les zones des différents pays



- En considérant le seuil de pauvreté international de 1,9 \$ par personne et par jour, seules trois zones de moyens d'existence connaissent des niveaux de revenus journaliers supérieurs et ce, uniquement pour la catégorie des ménages nantis au sein de ces zones.
- Le principal élément de différenciation des revenus des ménages ruraux porte sur les actifs de production : dans toutes les zones agro-écologiques, l'accès au foncier et la détention du cheptel sont les deux éléments déterminants les niveaux de revenus des ménages, y compris lorsque la majorité des revenus du ménage sont hors de l'agriculture et de l'élevage ;
- Au sein des zones agro-écologiques et des systèmes de production similaires, les disparités restent fortes comme le montrent la dispersion des données autour des moyennes (Cf. graphique ci-dessus) ;
- Les ménages très pauvres dans le système pastoral et agropastoral ont des revenus supérieurs aux systèmes d'agriculture pluviale en zone sèche et dans les zones sahélo-soudaniennes, alors qu'en moyenne les revenus ruraux dans cette dernière zone sont nettement supérieurs aux trois autres systèmes.

7.3 Quelles sont les principales sources de revenu ?

- **Généralités**

L'immense majorité des ménages ruraux, généralement considérés comme des exploitations familiales ne dépendent pas uniquement des revenus tirés des productions végétales, animales ou halieutiques. C'est y compris le cas des exploitations disposant de surfaces et d'un cheptel assez conséquents.

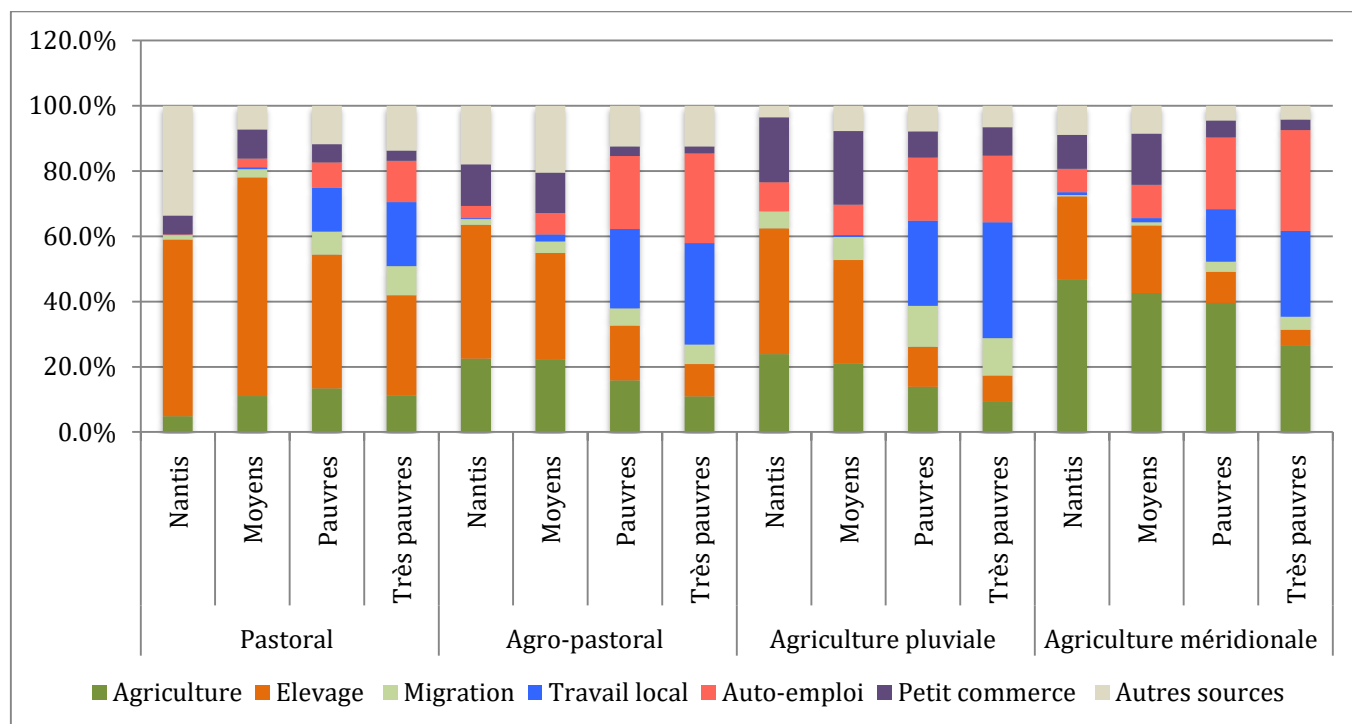
Les mieux nantis font reposer leur système d'activités et de ressources sur la diversification des activités, en tant que stratégie et instrument principal de la gestion des risques alors que les ménages pauvres et très pauvres n'ont pas d'autres choix que de combiner de multiples activités agricoles et rurales pour disposer du minimum de

survie⁷. Dans l'ensemble des zones et quelle que soit le niveau de richesses du ménage, deux facteurs déterminent les activités qui fondent le panier de ressources :

- les opportunités de travail et/ou d'activités économiques, locales ou non ;
- les capacités d'investissements du ménage pour valoriser de nouvelles sources d'activités ;

Le choix des activités au niveau de l'unité familiale s'opérera en fonction de ces deux critères et s'il y a possibilité réelle de choix, la sélection des activités reposera sur la minimisation des risques et sur la « rentabilité relative » de l'activité.

Graphique 8 : Importance des différentes sources de revenus en fonction des systèmes



• **La place de l'agriculture et de l'élevage**

Les espaces sahéliens et sahélo-soudaniens sont caractérisés par une forte vulnérabilité à la variabilité climatique, et par conséquent une forte sensibilité des productions et des revenus de l'agriculture et de l'élevage à ces aléas. Par conséquent, si historiquement l'économie des ménages ruraux repose essentiellement sur ces activités liées à la valorisation des ressources naturelles et l'utilisation de la main d'œuvre familiale, la stratégie de mitigation des risques à travers la diversification des sources de revenus a pris une importance croissante au fil des années.

D'une façon générale,

- Quel que soit le système, les ménages ruraux pauvres et très pauvres tirent en moyenne moins de la moitié de leurs ressources totales de l'agriculture et de l'élevage ;
- L'importance des revenus agricole-élevage s'accroît fortement entre les différentes catégories de richesse et pour tous les systèmes. Elle atteint en moyenne 60 à 83 % chez les ménages nantis, mais avec un nombre très important de zones de moyens d'existence où cette proportion dépasse 80 %, quel que soit le système ;
- Dans les ménages très pauvres, la valeur des productions végétales et animales commercialisées est extrêmement faible, de 88 à 373 dollars par ménage et par an, en moyenne selon les systèmes de production ;

⁷ On constate d'ailleurs que les stratégies de survie habituelles des ménages pauvres et très pauvres sont souvent proches des stratégies d'adaptation aux chocs, la vulnérabilité étant une caractéristique commune aux deux situations de crises structurelle et conjoncturelle

- Les revenus tirés des productions végétales et animales sont directement corrélés avec le capital productif, à savoir les surfaces de terres cultivées et le cheptel détenu (cet aspect est développé dans la section sur la caractérisation des exploitations familiales). L'extrême faiblesse de la dotation en capitaux productifs des ménages pauvres et très pauvres ont deux incidences majeures : (i) un faible taux de couverture des besoins alimentaires par la production du ménage (et par conséquent une dépendance forte au marché pour l'approvisionnement alimentaire du ménage ; Cf. infra) et (ii) une faible capacité de commercialisation, et par conséquent un rapport de force très défavorable dans la mise en marché.

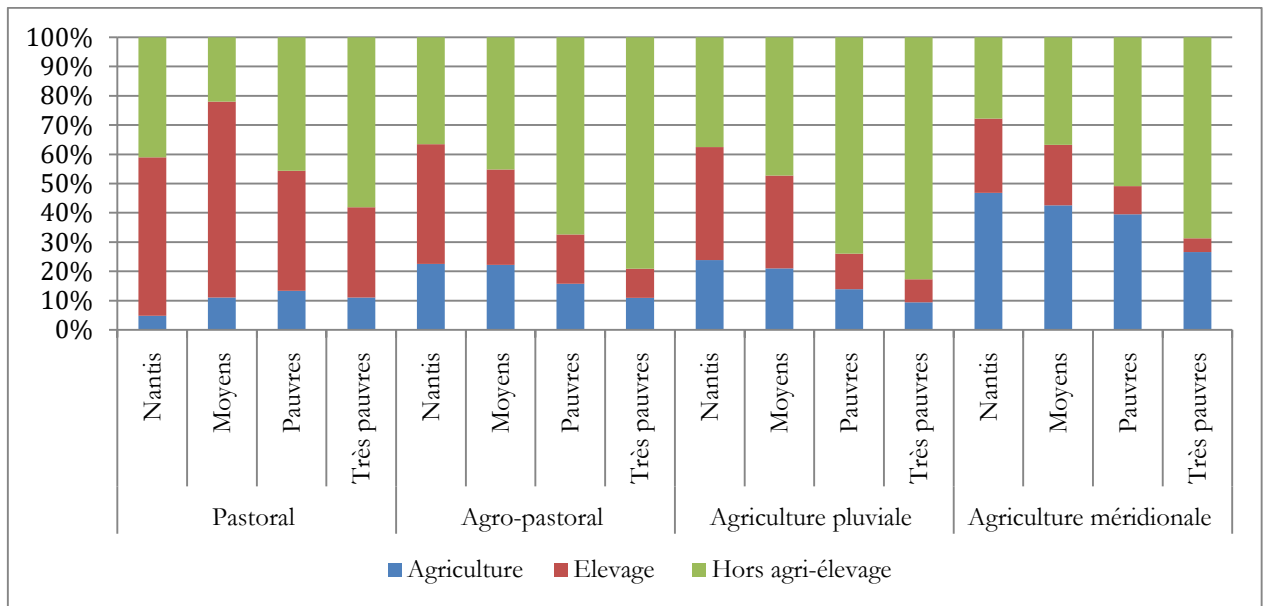
La diversification des activités répond (i) à la précarisation des moyens d'existence d'une fraction très importante des ménages ruraux (au minimum l'ensemble des ménages pauvres et très pauvres, soit de 62 à 65 % des ménages selon les zones, correspondant à environ la moitié de la population ; (ii) au développement des opportunités liées d'une part aux mutations de l'économie rurale et d'autre part, aux interventions publiques (travaux à haute intensité de main d'œuvre par exemple). Il convient de noter que les programmes de développement des activités génératrices de revenus (AGR), souvent mis en œuvre en réponse aux crises alimentaires ou dans le cadre des approches de relèvement post-crise ont souvent constituées la base d'une diversification plus permanente de l'économie des ménages (petit commerce, artisanat, maraîchage...).

La dégradation des moyens d'existence trouve principalement ses sources dans (i) l'insécurité foncière ; (ii) la spirale d'endettement croissant des ménages induit par l'incapacité de couvrir ses besoins de façon autonome, en particulier les années de crises ; (iii) un rapport très défavorable au marché à la fois pour la commercialisation des produits de l'unité productive (ventes « en herbe » ou à la récolte) et pour l'approvisionnement en produits alimentaires ; (iv) l'absence de capacités d'investissement dans la transformation des systèmes agricoles et d'élevage ou dans le développement de nouvelles activités, telles que la transformation des produits alimentaires, l'embouche, la production avicole ou maraîchère, etc.

Tableau 4 : Importance des activités agricoles et d'élevage dans les revenus globaux

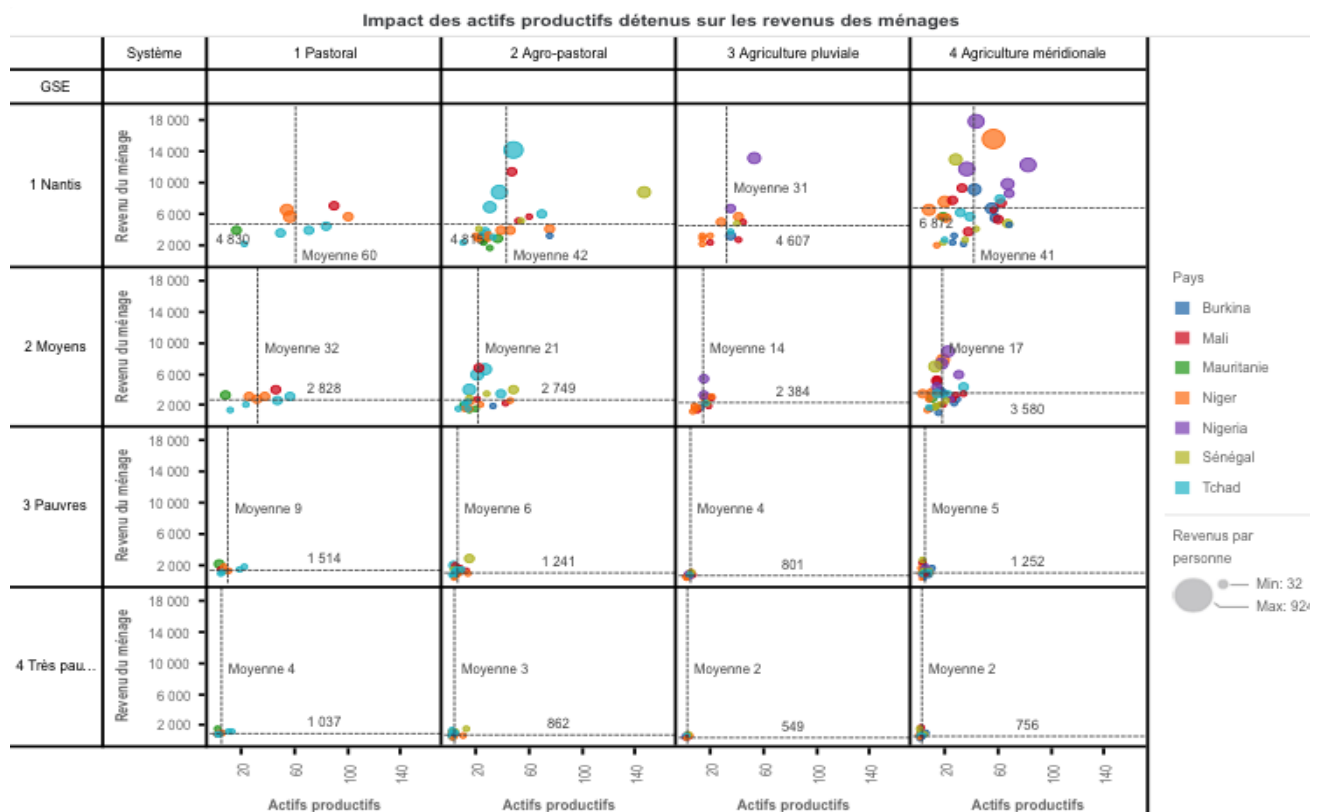
Groupes socio-économiques	Indicateur	Pastoral	Agro-pastoral	Agriculture pluviale	Agriculture méridionale
Nantis	Revenu total (\$/ménage/an)	4 830	4 815	4 607	6 872
	Revenu agricole+élevage (\$/ménage/an)	4 009	2 937	2 948	5 154
	Part agri+élevage dans le revenu (%)	83	61	64	75
Moyens	Revenu total (\$/ménage/an)	2 828	2 749	2 384	3 580
	Revenu agricole+élevage (\$/ménage/an)	2 149	1 429	1 311	2 363
	Part agri+élevage dans le revenu (%)	76	52	55	66
Pauvres	Revenu total (\$/ménage/an)	1 514	1 241	801	1 252
	Revenu agricole+élevage (\$/ménage/an)	757	397	200	601
	Part agri+élevage dans le revenu (%)	50	32	25	48
Très pauvres	Revenu total (\$/ménage/an)	1 037	862	549	756
	Revenu agricole+élevage (\$/ménage/an)	373	181	88	227
	Part agri+élevage dans le revenu (%)	36	21	16	30

Graphique 9 : Parte de l'agriculture et de l'élevage dans les revenus



Le graphique suivant met en rapport les actifs productifs moyens (surface cultivée et cheptel ruminant) dans les différents systèmes avec le niveau de revenus des différents groupes de richesse. A cette fin, l'indicateur « synthétique » retenu repose sur le cumul de la surface cultivée et du cheptel (nombre d'UBT) détenu par le ménage. Il permet de façon très (trop) schématique de montrer l'extrême faiblesse tant des capitaux productifs que des revenus des ménages très pauvres et pauvres, dans tous les systèmes, et avec une dispersion extrêmement faible autour de la moyenne des groupes ainsi constitués. Il permet à l'inverse de montrer l'importance des dotations en capitaux productifs dans la formation du revenu des ménages moyens ou nantis.

Graphique 10: Relation entre capitaux productifs et niveaux de revenus



- *Le rôle spécifique de l'élevage*

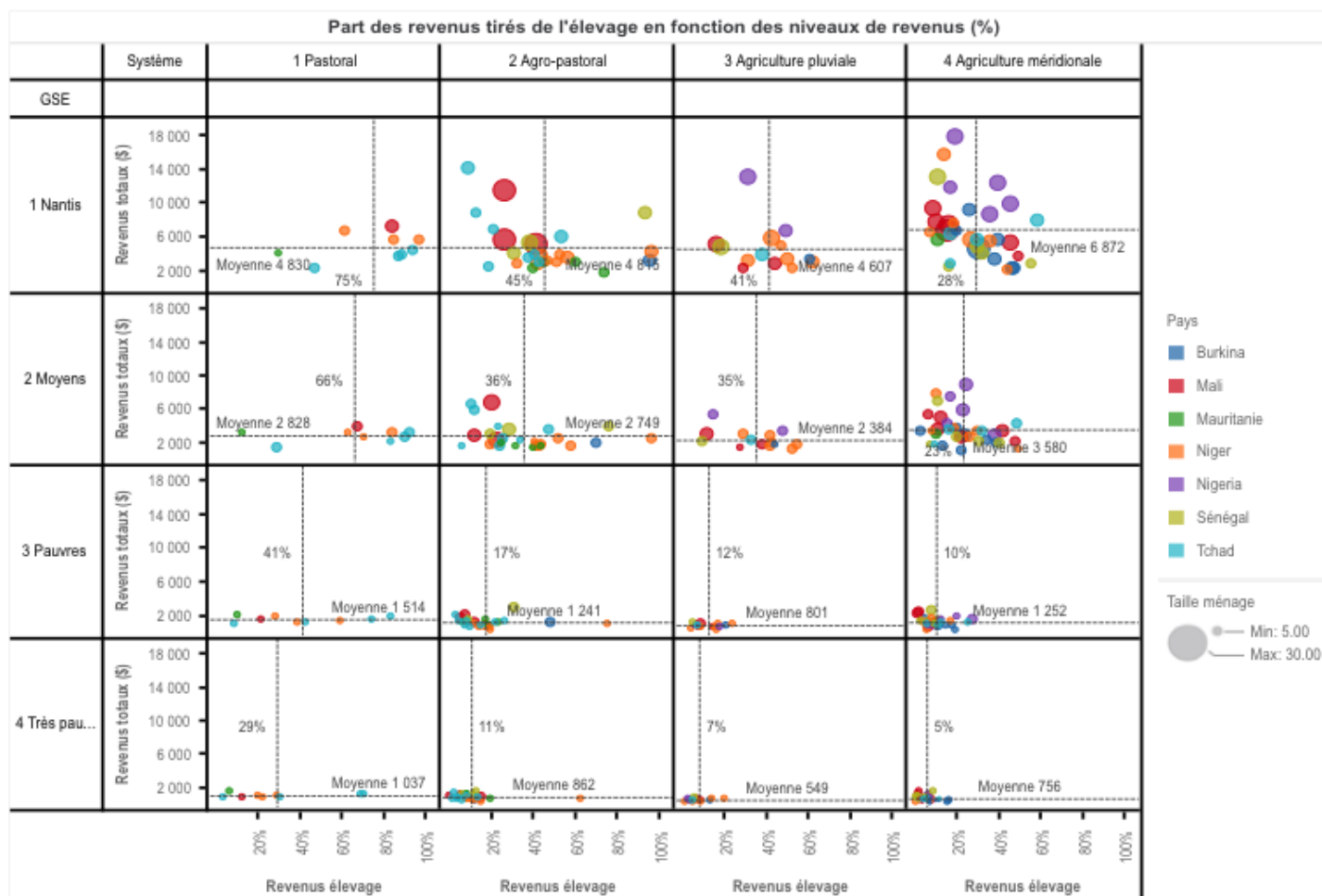
Evidemment, les pasteurs (système pastoral et agropastoral) tirent une part importante de leurs revenus des produits de l'élevage et ce, quelle que soit les classes de richesse. Cependant, les éleveurs très pauvres n'ont en moyenne que 4,1 Unités de Bétail Tropical (UBT) par ménage et ne retirent de la commercialisation des produits animaux (lait, bétail) que 29 % de leurs ressources. Il en va de même pour la catégorie des éleveurs pauvres, qui avec en moyenne de l'ordre de 8,6 UBT, ne voit l'élevage leur fournir que 41 % de leurs revenus.

Dans ces deux catégories, le niveau de revenu par membre du ménage est très faible, avec respectivement 52 et 77 dollars par personne et par an pour les ménages très pauvres et pauvres, soit 0,14 et 0,21 dollars par personne et par jour, fort éloignés du seuil de pauvreté. Ce n'est que chez les ménages moyens et nantis qui disposent de cheptel plus importants que les produits de l'élevage constituent une part située en moyenne entre les deux tiers et les trois quarts des revenus. Dans plusieurs zones du Tchad et du Niger, cette part dépasse 80 %.

La contribution de l'élevage aux revenus est aussi faible chez les ménages pauvres et très pauvres des autres zones de moyens d'existence, systématiquement inférieurs à 20 % chez les très pauvres, et à 25 % chez les pauvres. Dans certains cas, au Niger et au Burkina, l'élevage représente une part importante des revenus de ces deux catégories, mais ceci s'explique par l'extrême faiblesse du revenu global et la très faible diversification des sources de revenus.

Quel que soit les systèmes de production, l'élevage occupe une place assez centrale dans les moyens d'existence des ménages ruraux sahéliens sahélo-soudaniens. Contrairement aux productions végétales, les produits animaux – en particulier le lait et les produits laitiers transformés -, permettent d'obtenir plus régulièrement des ressources issues des ventes quotidiennes en période de lactation. De plus, dans les systèmes traditionnels, la traite, la transformation et la vente du lait est une activité réservée aux femmes. La vente des animaux non conservés pour la reproduction est aussi une source de revenu qui peut être mobilisée en cas de besoin. Mais au delà du rôle économique, le cheptel constitue une carte maîtresse dans la gestion des risques et pour assurer la couverture des besoins en cas de choc.

Dans les zones agricoles l'élevage représente désormais une part importante de l'activité et des revenus. L'extension des cheptels dans ces zones a conduit à substituer une complémentarité entre l'agriculture (sud des pays sahéliens/nord pays côtiers) et l'élevage pastoral, via la mobilité pastorale (transferts de fertilité des sols, traction attelée, etc.), par des systèmes d'exploitation qui intègrent au sein de l'exploitation les productions animales et végétales. Par conséquent, les difficultés croissantes du pastoralisme (conflit d'accès aux ressources) sont alimentées par cette mutation des systèmes agricoles, qui représente pourtant une transformation efficiente des systèmes de production, une amélioration de la productivité et une diversification porteuse de sécurisation économique des exploitations.



- **La pluriactivité rurale**

La pluriactivité concerne pratiquement l'ensemble des ménages ruraux mais à des degrés très variables selon les catégories socioéconomiques et les zones agro écologiques ou systèmes de production.

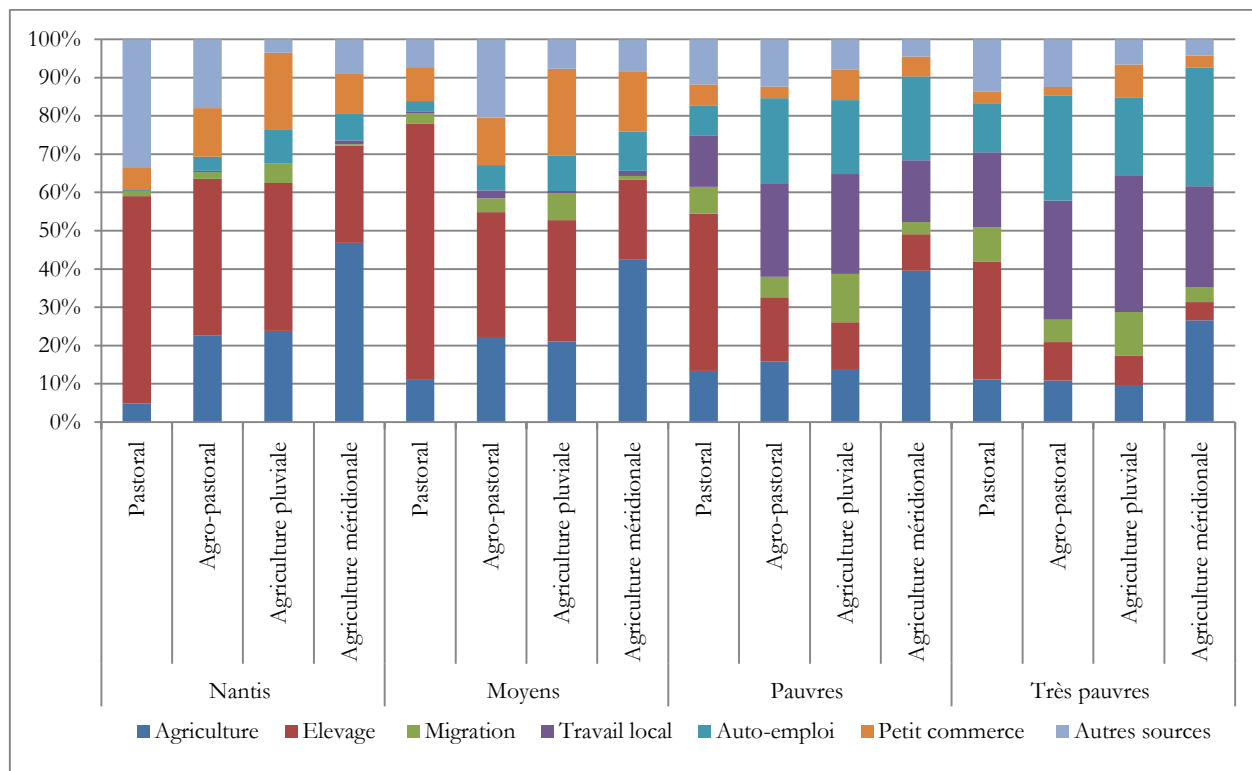
- Les activités non liées aux productions végétales et animales représentent une proportion supérieure à 70 % des revenus totaux des ménages très pauvres, dans tous les systèmes, hormis dans le système pastoral où cette part descend à 60 %. L'examen détaillé des zones de moyens d'existence montre que dans un nombre élevé de zones, cette part est supérieure à 80 % ;
- Ces activités rurales non agricoles représentent en moyenne entre la moitié et les trois quarts des revenus des ménages pauvres, avec une forte variabilité selon les zones. A nouveau la catégorie des pauvres dans le système pastoral dépend moins que dans les autres systèmes de ces activités rurales. Ceci peut s'expliquer par des opportunités moindres, notamment en raison de la quasi absence d'offre de travail saisonnier dans les champs et de faibles possibilités d'exploitation des ressources naturelles (bois, produits forestiers non ligneux) en zone aride ;
- Les ménages pauvres et très pauvres sont freinés dans la diversification des sources de revenus par la disponibilité de main d'œuvre réduite au sein du ménage ;
- Les deux sources principales de revenus des ménages pauvres et très pauvres sont l'emploi local, essentiellement auprès des ménages plus aisés (confiage des animaux, travaux agricoles journaliers, etc.), et les activités dites d'auto-emploi, généralement liées à la valorisation des ressources naturelles et des produits disponibles localement (collecte du bois, PFNL, petite transformation, petit commerce, etc.).
- Le cumul de ces deux types d'activités généralement précaires procurent 28 % des ressources des très pauvres en système pastoral et entre 55 et 60 % de leurs ressources dans les trois autres zones de moyens d'existence.

- Ce même cumul représente 21 % ressources des pauvres en système pastoral, entre 38 et 46 % de leurs moyens d'existence dans les autres zones ;
- Autrement dit, les ménages pauvres et très pauvres dépendent très fortement des possibilités d'accès et de valorisation des ressources naturelles et des opportunités d'embauche et de travail auprès des autres catégories de ménages plus aisées. Se conjuguent dès lors des formes de dépendance économiques qui s'intègrent dans des rapports de pouvoirs sociaux. Les solidarités sociales internes aux communautés s'insèrent dans un fonctionnement plus complexe des rapports sociaux et des hiérarchies familiales ;
- Les revenus des ménages moyens et plus encore des ménages nantis sont nettement moins dépendants des revenus non agricoles ou pastoraux. Dans les systèmes agricoles des espaces sahélo-soudaniens, moins soumis aux aléas climatiques, les ménages nantis d'une large majorité de zones de moyens d'existence sont dépendants à moins de 20 % des sources de revenus rurales non agricoles. C'est aussi le cas de ces ménages nantis dans les autres zones avec cependant une hétérogénéité plus grande des situations. Les ménages pasteurs nantis sont très faiblement dépendants des sources de revenus autres que l'élevage ;
- Le petit commerce, généralement développé par les femmes, occupe une place importante dans la structure des revenus des ménages nantis et moyens, très faible dans les ménages pauvres et très pauvres. Ces derniers ne disposent pas de la trésorerie nécessaire pour développer une activité commerciale significativement rémunératrice ;
- En valeur absolue, les revenus tirés des activités rurales non agricoles sont beaucoup plus élevés chez les ménages nantis et moyens que chez les pauvres et très pauvres, malgré une part relative beaucoup plus faible. La disponibilité de main d'œuvre et une certaine capacité d'investissements permettent à ces ménages de sécuriser leur base économique en diversifiant leurs activités.

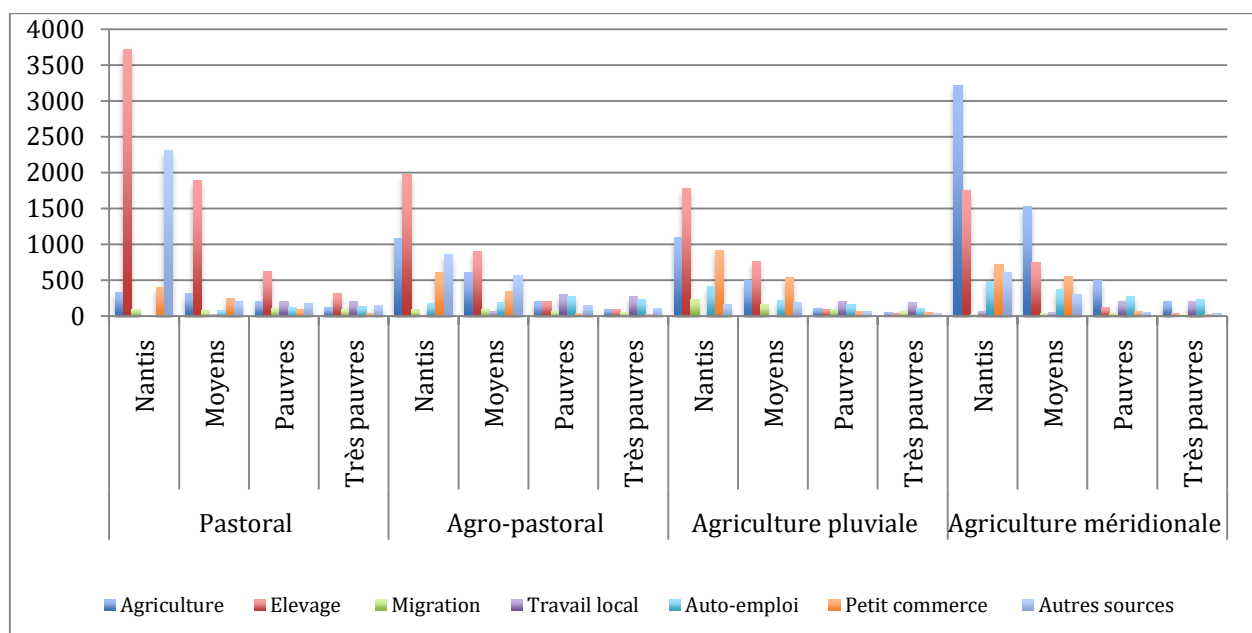
Tableau 5 : Part (en %) des différentes sources de revenus dans le revenu total (en \$) des ménages

Systèmes	GSE	Agriculture	Elevage	Migration	Travail local	Auto-emploi	Petit commerce	Autres sources	Revenu moyen total (\$)
Pastoral	Nantis	4,8	54,2	1,4	0,0	0,2	5,8	33,6	372
Pastoral	Moyens	11,1	66,9	2,6	0,6	2,7	8,8	7,3	282
Pastoral	Pauvres	13,4	41,0	7,0	13,5	7,7	5,6	11,8	142
Pastoral	Très pauvres	11,1	30,9	8,9	19,7	12,6	3,2	13,7	107
Agro-pastoral	Nantis	22,6	41,0	1,8	0,3	3,7	12,7	17,9	152
Agro-pastoral	Moyens	22,3	32,6	3,6	2,1	6,7	12,3	20,5	749
Agro-pastoral	Pauvres	15,8	16,8	5,3	24,3	22,4	3,0	12,4	241
Agro-pastoral	Très pauvres	10,9	10,0	5,9	31,1	27,5	2,2	12,4	162
Agriculture pluviale	Nantis	23,8	38,6	5,2	0,0	8,9	19,9	3,5	607
Agriculture pluviale	Moyens	21,1	31,7	7,0	0,6	9,3	22,6	7,7	384
Agriculture pluviale	Pauvres	13,9	12,2	12,6	26,1	19,4	8,0	7,9	180
Agriculture pluviale	Très pauvres	9,5	7,8	11,5	35,5	20,4	8,7	6,6	149
Agriculture méridionale	Nantis	46,8	25,4	0,4	1,0	7,1	10,4	8,9	372
Agriculture méridionale	Moyens	42,6	20,7	1,0	1,3	10,2	15,6	8,5	580
Agriculture méridionale	Pauvres	39,5	9,6	3,1	16,1	22,0	5,2	4,5	252
Agriculture méridionale	Très pauvres	26,6	4,8	4,0	26,3	31,0	3,2	4,2	156

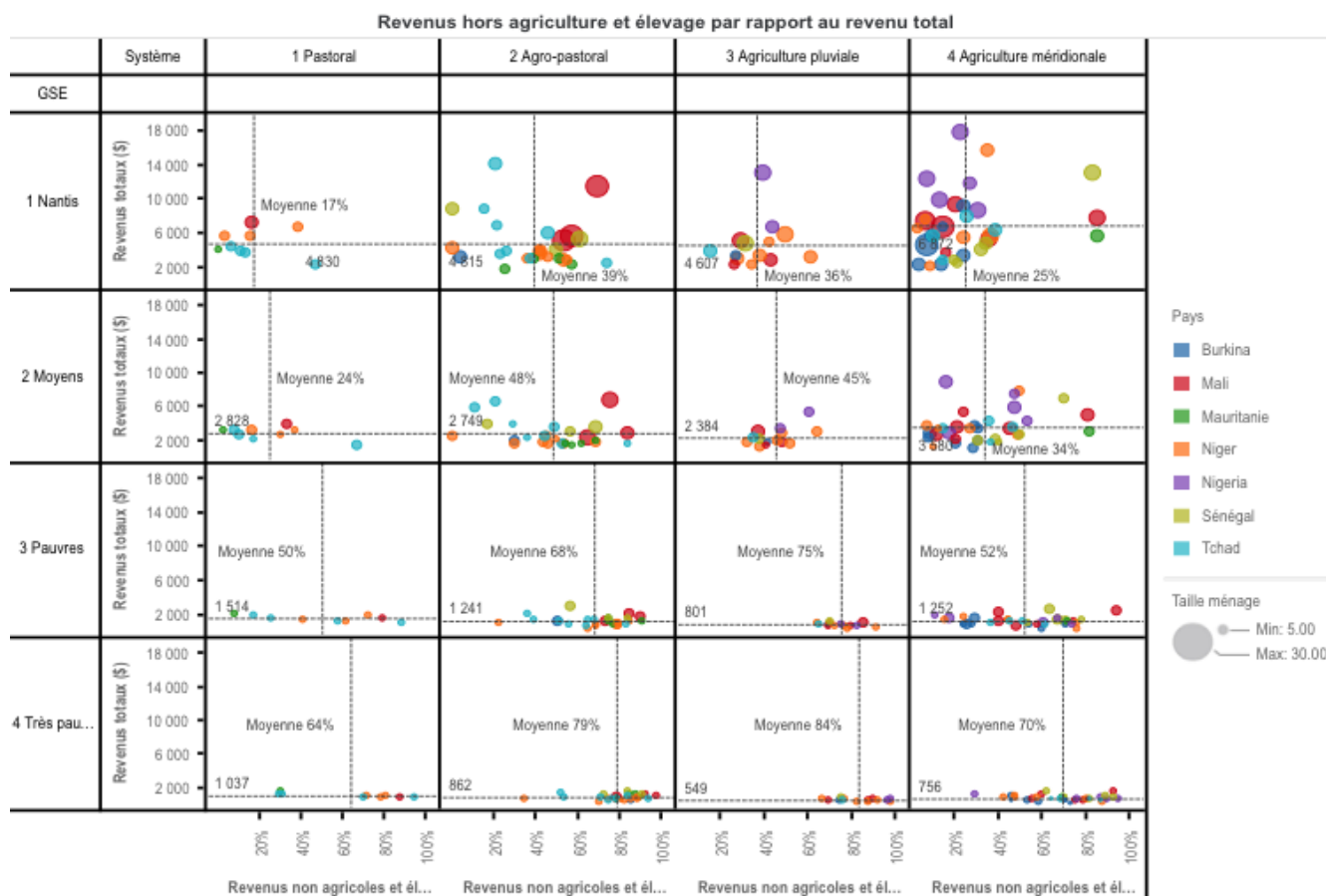
Graphique 12 : Importance des différentes sources de revenus en fonction des groupes socioéconomiques



Graphique 13 : Importance des principales sources de revenus



Graphique 14 : Importance des revenus non liés à la production chez les ménages ruraux



- **Les revenus de la migration**

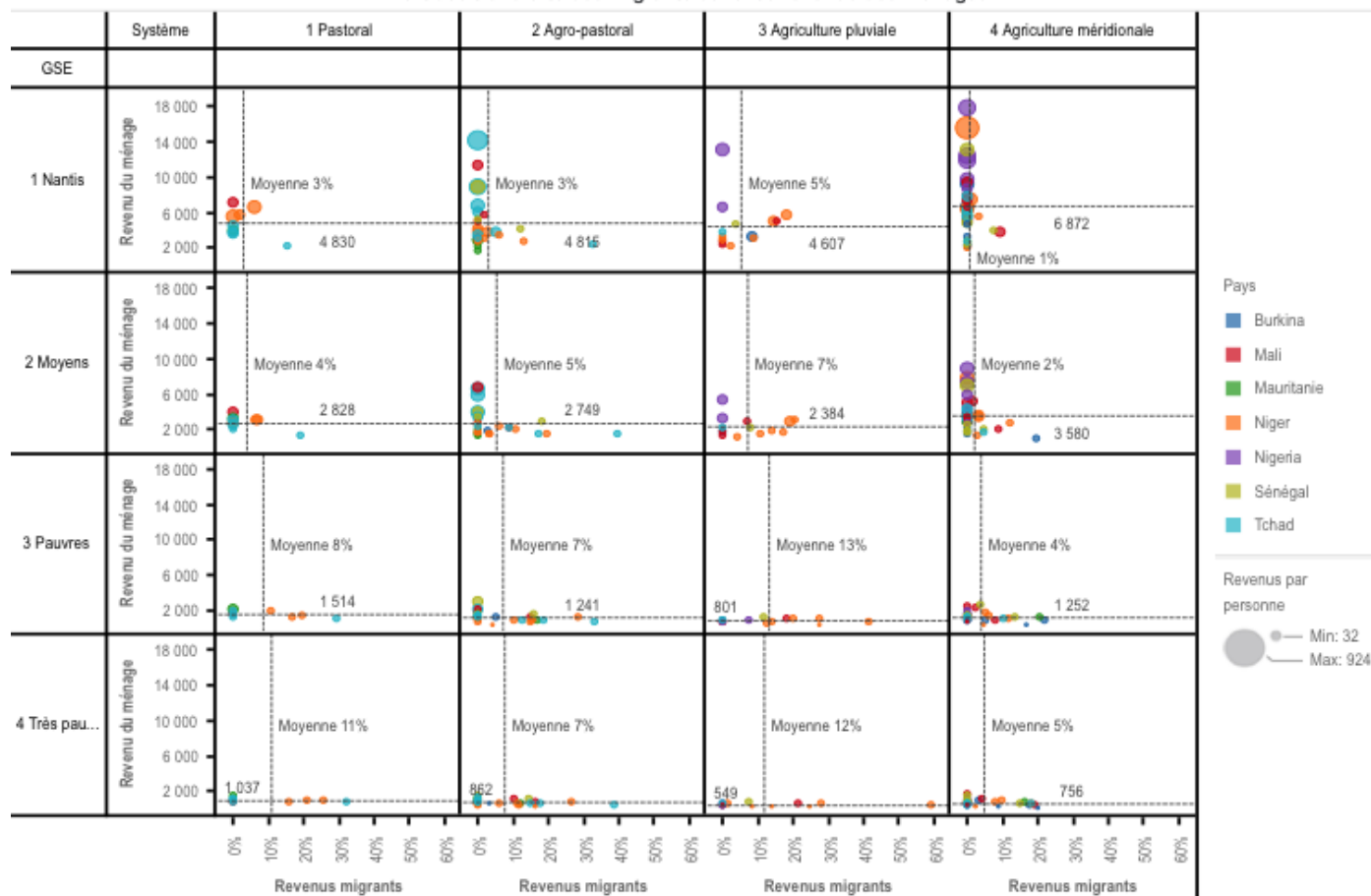
En moyenne, les ressources procurées par les transferts des migrants sont limitées. Elles sont généralement inférieures à 10 % des revenus globaux des ménages, sauf pour les ménages pauvres et très pauvres dans les systèmes d'agriculture pluviale sahéliens, où la part dans les revenus est légèrement supérieure.

En proportion du revenu, les ménages pauvres et très pauvres se distinguent nettement, quelque que soit les systèmes, avec une proportion des revenus de la migration 2 à 3 fois supérieure aux ménages nantis et moyens. Cependant, compte tenu des écarts de revenus entre ces catégories de ménages, la valeur des transferts ne diffère pas dans les mêmes proportions. En moyenne par catégorie de ménages et de systèmes, la valeur des transferts varie de 27 à 238 dollars par ménage et par an. Les transferts les plus conséquents concernent les zones d'agriculture pluviale, où traditionnellement les pratiques de migrations sont fortement ancrées, comme stratégie de sécurisation des ressources.

Si on analyse les transferts au sein même des zones/systèmes, on constate une très forte dispersion autour de la moyenne chez les ménages pauvres et très pauvres, beaucoup plus forte que dans les deux autres catégories.

Graphique 15 : Importance des transferts des migrants en fonction des groupes socioéconomiques

Part des transferts des migrants dans les revenus des ménages



7.4 Le degré de dépendance du marché pour la couverture des besoins alimentaires

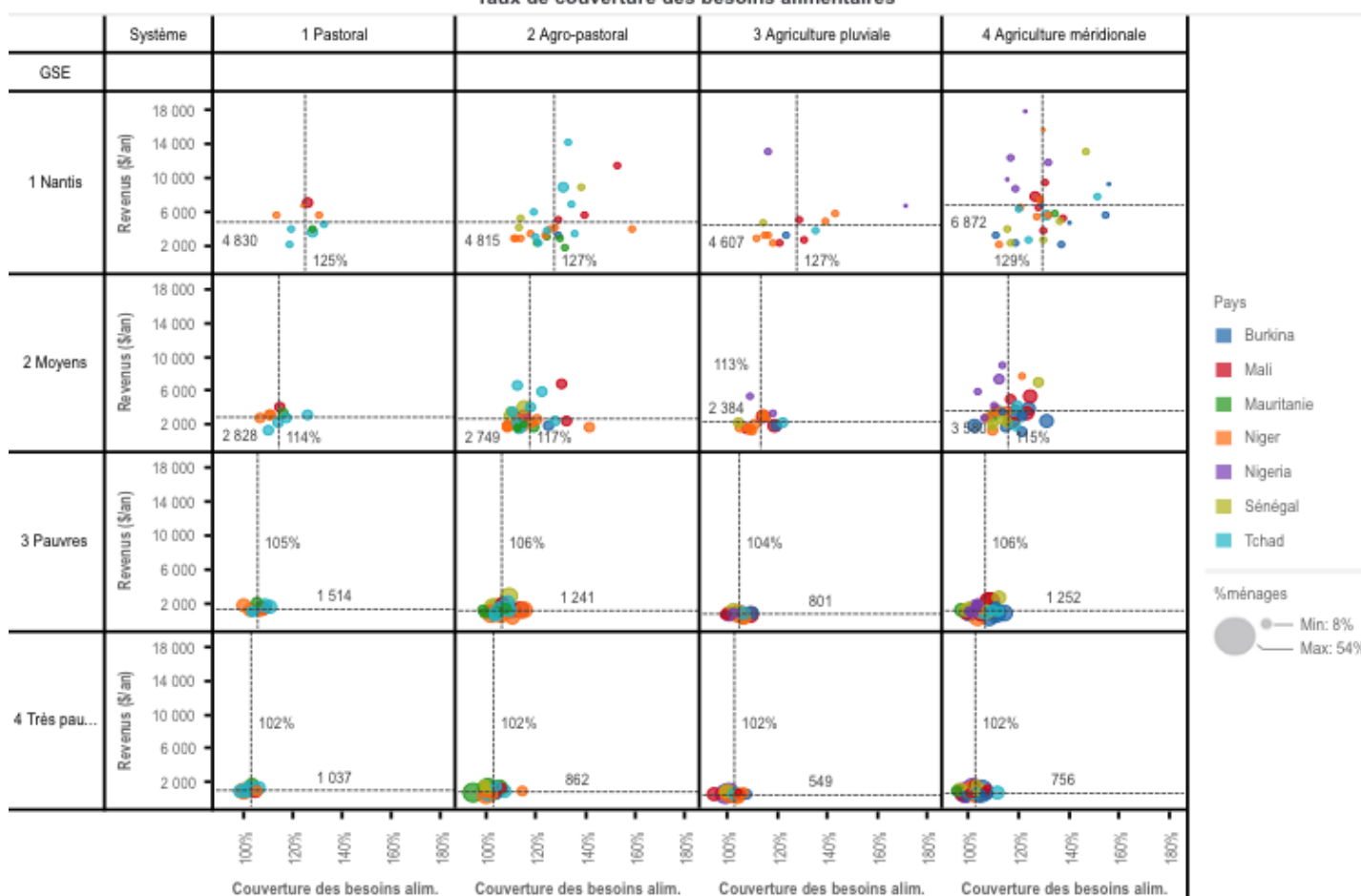
Cette section examine d'une part le taux moyen de couverture des besoins alimentaires des ménages par leurs ressources productives et leurs achats et d'autre part le degré de dépendance des ménages vis-à-vis des approvisionnements sur le marché pour couvrir leurs besoins.

Le graphique suivant expose les taux de couverture des besoins alimentaires. Il convient de distinguer la situation des ménages moyens et nantis, qui en moyenne couvrent largement leurs besoins alimentaires et dégagent des « excédents », quel que soit les zones agro-écologiques ou les systèmes, respectivement plus de 115 % et plus de 125 % de leurs besoins. S'il existe des disparités importantes entre les différentes zones de moyens d'existence, les ménages nantis et moyens sont tous excédentaires en moyenne à l'intérieur de chacun des zones. On peut en résumé considérer que 35 % des ménages et 50 % de la population couvrent ses besoins alimentaires.

Les ménages pauvres et très pauvres en revanche ne couvrent en moyenne que 100-105 % de leurs besoins. Lorsque l'on analyse le positionnement de ces ménages au sein de chaque zone de moyens d'existence, on constate que dans une majorité de zones, ces ménages sont déficitaires. Autrement dit 65 % des ménages et la moitié de la population de l'ensemble de ces zones, sont dans une situation alimentaire très précaire, fortement vulnérables au moindre choc, que ce soit au niveau du ménage (maladie, décès, etc.), ou de la zone (choc climatique, choc de prix...). L'extrême faiblesse de leurs ressources monétaires ne leur permet qu'à la marge d'affronter ces chocs. En cas de crise affectant la zone, leurs niveaux de ressources se contractent rapidement : (i) raréfaction des ressources naturelles exploitables – cas des produits forestiers non ligneux ; (ii) réduction des opportunités de travail chez les ménages mieux lotis ; (iii) contraction de l'économie locale (commerce, petits emplois, etc.).

Graphique 16 : Taux de couverture des besoins alimentaires des ménages

Taux de couverture des besoins alimentaires



Bien ancrée dans les esprits, l'idée que les ménages ruraux pauvres fondent leur sécurité alimentaire sur des systèmes quasi autarciques, avec l'autoconsommation de leur production est tout simplement erronée.

En premier lieu, les systèmes fondés sur l'élevage (pastoraux et dans une moindre mesure agropastoraux) sont des systèmes fortement intégrés au marché. Les éleveurs commercialisent le bétail et les produits animaux (lait, et produits transformés) pour accéder aux vivres de base qu'ils ne peuvent produire dans les zones pastorales. Dans les autres systèmes, plus les ménages sont pauvres, plus leurs actifs productifs sont réduits, plus leur production vivrière est faible et plus ils dépendent des approvisionnements sur le marché pour leur accès à l'alimentation.

En second lieu, les ménages agricoles ou agropastoraux ont généralement une production trop peu diversifiée au regard des besoins alimentaires et nutritionnels. Ils doivent donc commercialiser leurs produits pour accéder via le marché à des produits alimentaires diversifiés (légumes, fruits...), aux condiments, protéines animales, etc.

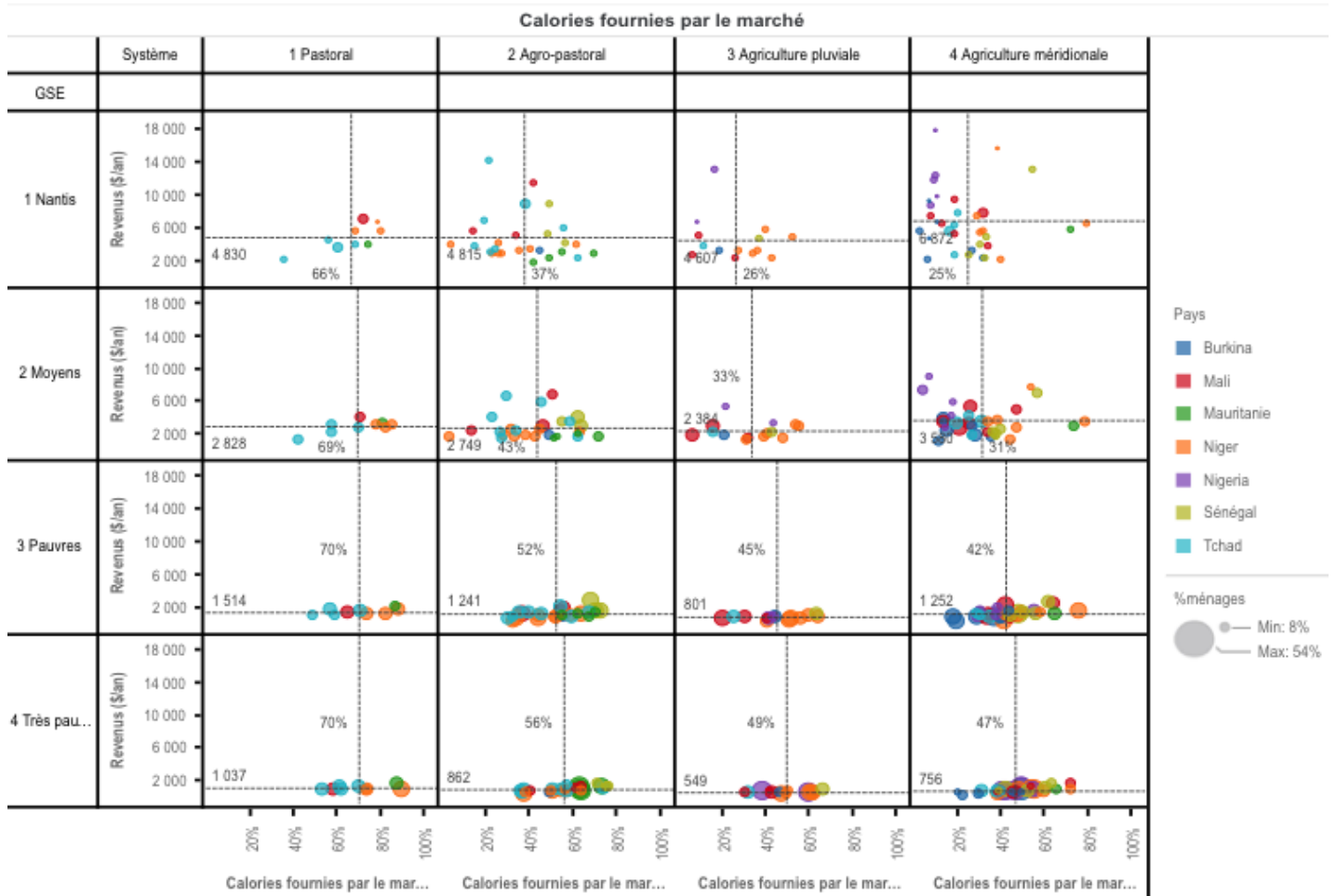
A nouveau il convient de distinguer deux grands groupes de ménages. Les nantis et moyens, hormis en système pastoral (respectivement 66 et 69 % des calories fournies par le marché en raison de l'absence de produits vivriers de base sur l'exploitation) dépendent nettement moins du marché (25 à 37 % pour les ménages nantis, 31 à 43 % pour les ménages moyens selon les zones agro écologiques) que les ménages pauvres et très pauvres pour la couverture de leurs besoins caloriques. Ces derniers, alors qu'ils dégagent des ressources monétaires très limitées, achètent la moitié des calories qu'ils consomment (70 % chez les ménages pastoraux).

Cette dépendance à l'égard du marché, et par conséquent le pouvoir d'achat des ménages, dépend de façon schématique de deux facteurs :

- à travers les prix des produits commercialisés par les ménages ;
- à travers les prix des vivres achetées sur le marché.

La relation défavorable au marché est une caractéristique des agricultures familiales, atomisées, peu organisées pour disposer d'un pouvoir de négociation face aux commerçants.

Graphique 17 : Importance des achats sur le marché dans la couverture des besoins alimentaires



Les graphiques suivants complètent l'analyse sur la position défavorable des ménages pauvres et très pauvres par rapport au marché. Non seulement, le marché constitue la principale source d'approvisionnement en nourriture de ces ménages, mais de surcroît, ils subissent la volatilité des prix et notamment les pics de prix en période de soudure.

Figure 1: Evolution des prix des céréales de base entre la récolte et la soudure (moyenne 2015/2017) – Source Afrique Verte International

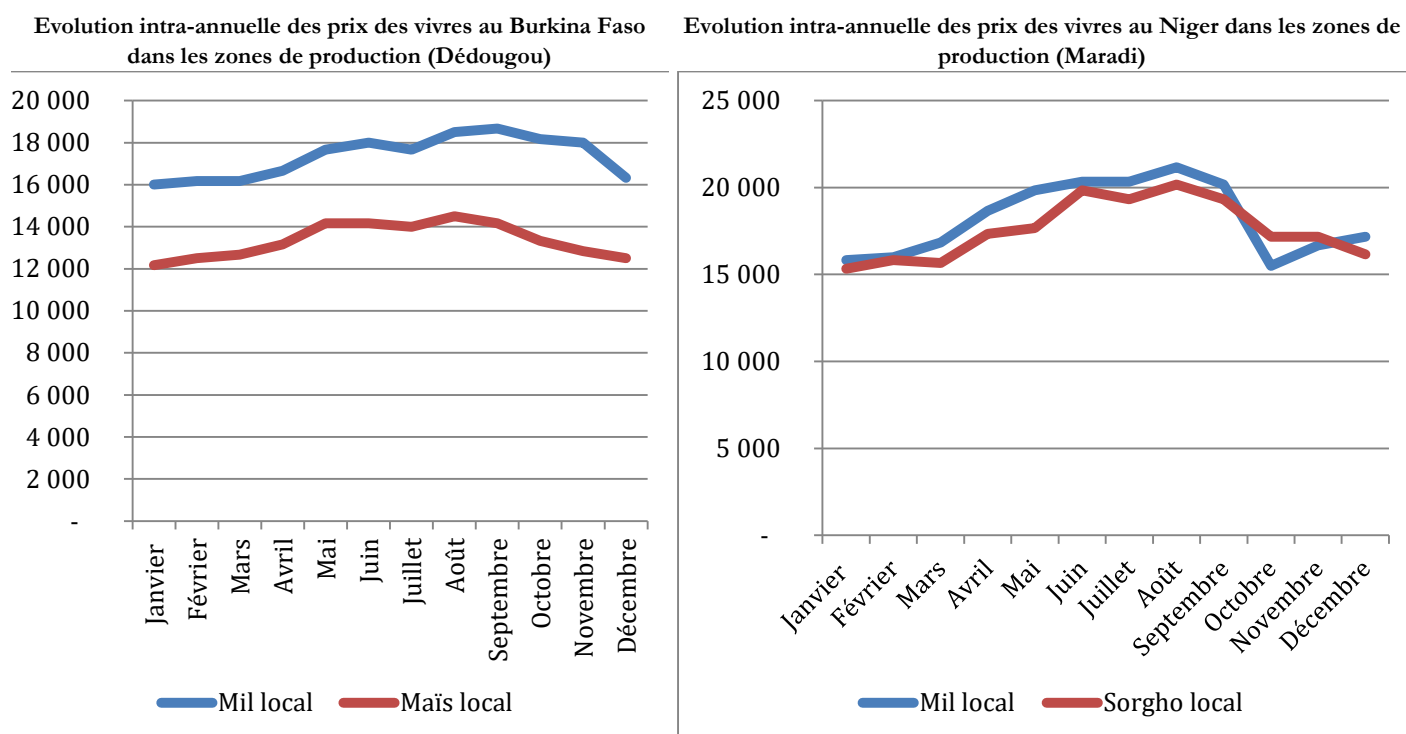


Tableau 6: Ecart de prix moyens entre la récolte et la soudure (moyenne 2015/2017) – Source Afrique Verte International

FCFA/kg	Burkina Faso		Niger	
	Mil	Maïs	Mil	Sorgho
Août/Septembre	187	143	212	197
Janvier/février	161	123	159	156
Différentiel	26	20	53	41

L'impact économique de la position défavorables des ménages pauvres par rapport aux approvisionnements alimentaires peut être évalué de la façon suivante : (i) en mesurant le manque à gagner d'une commercialisation anticipée et (ii) en mesurant le surcoût d'un achat en soudure, par rapport au prix post-récolte.

Dans le cas d'un ménage nigérien de 10 personnes qui vend « en herbe » l'équivalent de 500 kg de mil et affronte une rupture de stock de 3 mois, la combinaison du manque à gagner à la vente et du surcoût à l'achat peut être évaluée à 50 000 FCFA, soit deux mois de consommation du ménage.

8 L'accès aux services sociaux de base et les dépenses sociales

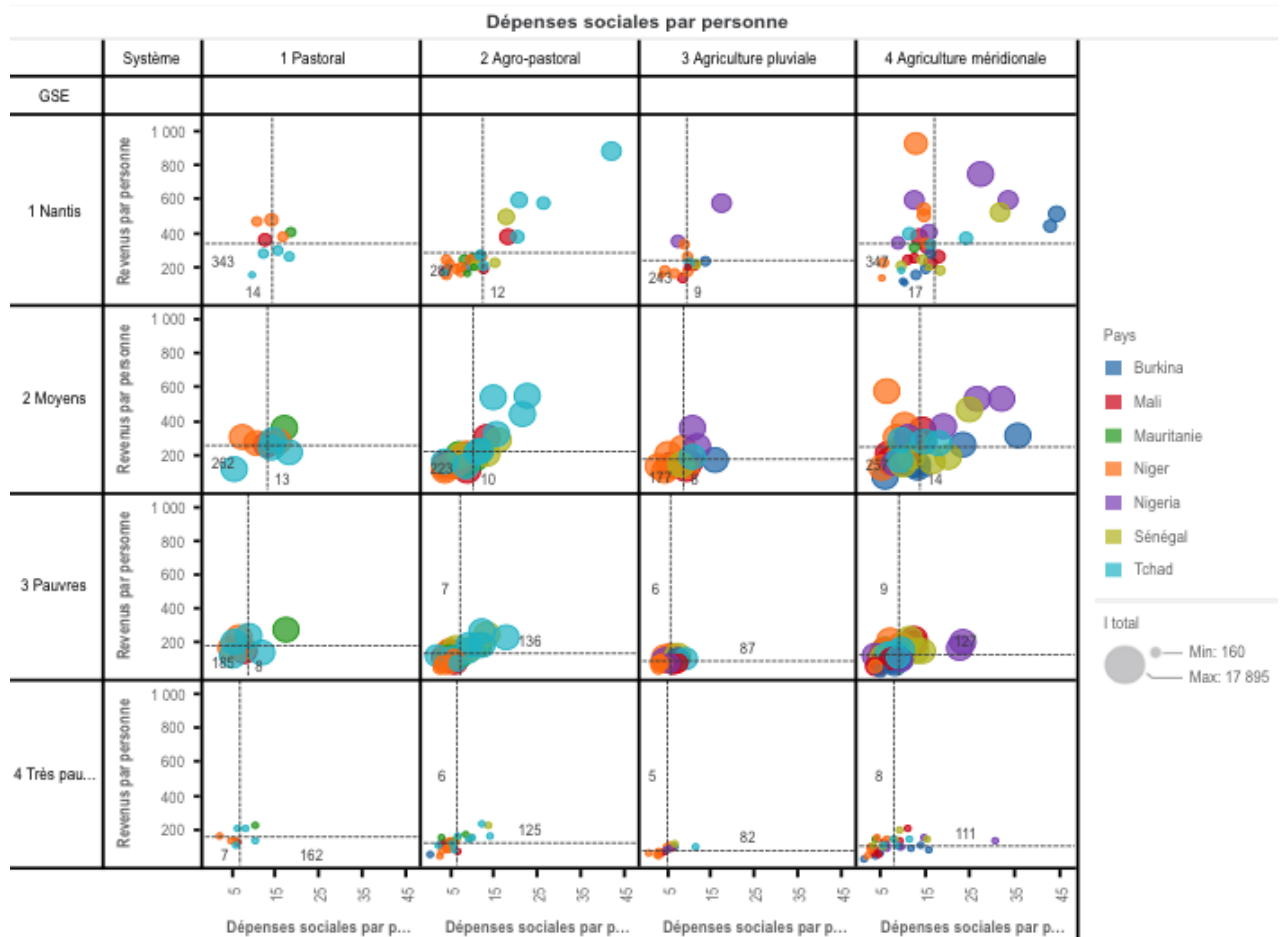
Le graphique ci-dessous visualise le poids des dépenses sociales – santé, éducation -, effectuées par les ménages. D'une manière générale, ces dépenses sont très faibles : entre 5 et 17 dollars par personne. Elles sont systématiquement inférieures à 10 dollars dans les ménages pauvres et très pauvres. Mais la situation des ménages nantis n'est pas très différente : entre 9 et 17 dollars par personne en moyenne, selon les zones de moyens d'existence. Cependant, le graphique montre assez clairement la corrélation positive entre les investissements dans la santé et l'éducation et le niveau de revenus, et ce quelle que soit la classe de richesse et le groupe de moyens d'existence.

Cependant, en milieu pastoral, même les ménages les plus riches ont des dépenses sociales qui restent faibles, en raison de la faible disponibilité des infrastructures publiques sociales et éducatives, mais aussi des réticences des

familles à scolariser les enfants. Les déficiences de structures sociales adaptées à la mobilité (école et santé itinérantes) expliquent aussi cet état de fait.

On voit à ce niveau la mécanique de la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté, alors même que les Etats se révèlent dans l'incapacité de corriger ces inégalités d'accès, et d'offrir des services publics essentiels aux plus pauvres, permettant de leur assurer une couverture minimale en matière de santé, d'éducation, d'accès à l'eau potable.

Graphique 18 : Relations entre revenus et niveau des dépenses sociales des ménages (par personne)



9 Caractérisation des agricultures familiales

9.1 Les enseignements des profils HEA

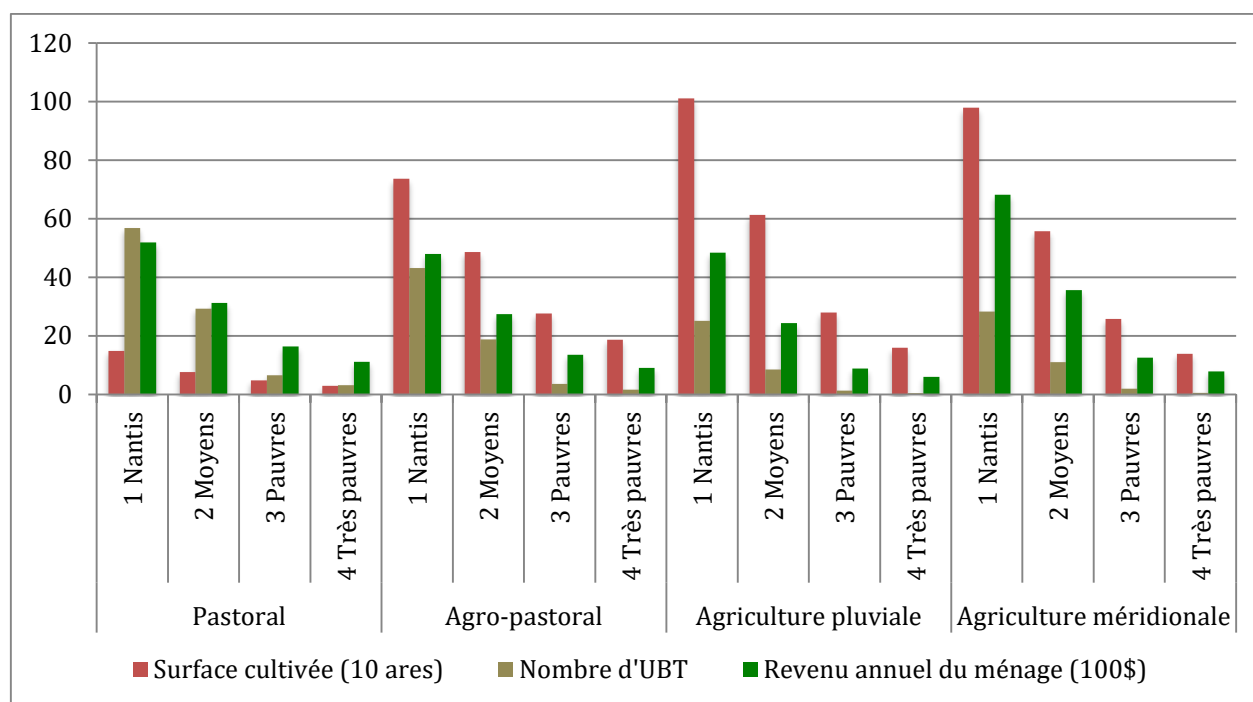
Le graphique suivant met en rapport les surfaces cultivées et le cheptel ruminant (exprimé en Unité de Bétail Tropical) détenue avec les niveaux moyens de revenus des différentes catégories socio-économiques et dans les différents systèmes. Il ressort de l'analyse que :

- L'importance des moyens d'existence des ménages est directement liée aux actifs productifs détenus par ces derniers ;
- Plus les actifs sont conséquents, plus la part des revenus de l'agriculture et de l'élevage dans les revenus globaux est élevée, et par conséquent le besoin de recourir à d'autres sources de revenus est moindre ;
- Les ménages nantis et moyens sont nettement mieux dotés en capacités de travail que les ménages pauvres et très pauvres ;
- Au maximum 15 % des ménages nantis (représentant 22-23 % de la population) et 23 % des ménages moyens (22-23 % de la population) disposent d'actifs productifs qui leur permettent d'assurer plus de la moitié (généralement plus de 60 %) de leurs ressources. Même si dans la plupart des zones, ces

exploitations familiales restent pluriactives, elles peuvent être considérées comme des unités de production majoritairement agricole (au sens large).

- Y compris dans les zones agricoles, l'élevage – et il s'agit sans doute d'une des mutations des systèmes productifs les plus significatives des 20 dernières années –, représentent une part importante de l'activité et des revenus (Cf. supra). Cette intégration contribue fortement à l'amélioration des systèmes agricoles et de la productivité, et constitue une forme de sécurisation des économies des ménages.
- Toutefois, ramené au nombre d'actifs par ménage, ces moyens de production restent limités, et ne permettent pas à une immense majorité de ménages d'assurer un niveau de vie équivalent ou supérieur au seuil de pauvreté.
- Les ménages pauvres et très pauvres disposent d'un cheptel extrêmement réduit, généralement constitué d'un très faible nombre de petits ruminants, et de quelques volailles. Les gros ruminants sont généralement absents de ces ménages. La production de lait, fondamentale sur les plans (i) de la nutrition – en particulier des enfants en bas âge et des femmes enceintes et allaitantes, et (ii) de l'autonomie économique des femmes, est absente de l'économie de ces ménages.
- L'extrême faiblesse des moyens de production des ménages pauvres et très pauvres s'inscrit dans un cercle vicieux de pauvreté. Même dans les zones où la pression sur le foncier agricole est modérée, ces ménages disposent d'une main d'œuvre réduite pour accroître les surfaces mises en valeur. Elles n'ont pas de ressources financières leur permettant d'intensifier leurs cultures (semences, engrais) ou leur élevage (aliments bétail, médicaments vétérinaires). L'absence ou quasi absence de l'élevage dans les zones agricoles ne leur permet pas (i) de bénéficier de la fumure et d'améliorer la fertilité des sols et les rendements ; (ii) de développer la culture attelée et d'accroître la productivité du travail, et les surfaces cultivables.
- Ce cercle vicieux se prolonge et s'aggrave lorsque le ménage est contraint de s'endetter, notamment pour acheter des vivres en période de soudure. Les taux d'intérêts pratiqués le conduisent à un appauvrissement progressif, voire à la mise en gage ou à la cession de terres sur des bases formelles (lorsque l'exploitant dispose de titres fonciers) ou non.

Figure 2 : Actifs productifs et revenus moyens selon les groupes socio-économiques et les systèmes de production



L'intégration agriculture-élevage

L'intégration de l'agriculture et de l'élevage est un élément fondamental de différenciation des agricultures familiales. Dans la plupart des zones étudiées, l'élevage repose sur les grands et petits ruminants. La taille des troupeaux s'accroît avec le niveau de richesse du ménage et la composition (chameaux, bovins, ovins-caprins) dépend de la zone et du niveau de richesse. La détention de cheptel a plusieurs finalités : (i) la production de lait et de viandes pour l'autoconsommation ; (ii) la commercialisation et la diversification des sources de revenus ; (iii) la gestion de la fertilité des sols ; (iv) le statut social ; (v) le filet de sécurité en cas de crise ou d'événement familial (obtention rapide de liquidités pour faire face aux besoins exceptionnels).

L'analyse (et la bibliographie) montre aussi que les pasteurs ont cherché depuis les grandes sécheresses, à sécuriser leurs systèmes de vie en développant des systèmes fondés sur la semi sédentarisation, en négociant l'accès à des terres agricoles. Dans le système pastoral, les ménages nantis et moyens détiennent en moyenne 1 à 2 ha de terres cultivées. En revanche les pasteurs pauvres et très pauvres ont simultanément un cheptel très réduit et pratiquement pas de foncier.

L'intensification des systèmes de production

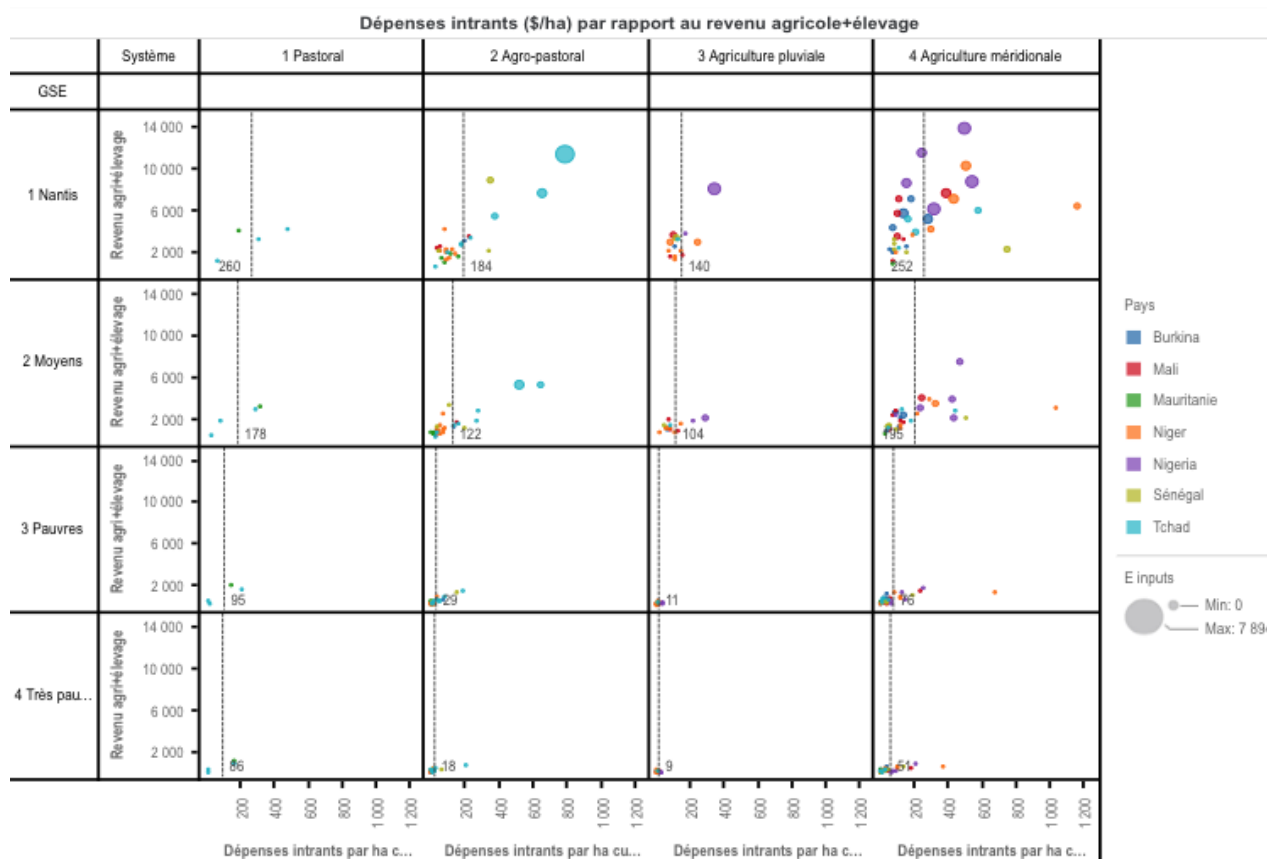
L'analyse des dépenses en intrants permet d'appréhender l'introduction des techniques d'intensification conventionnelles. Le graphique ci-dessous montre très clairement⁸ que l'utilisation des intrants est fortement reliée (i) aux capacités financières du ménage ; (ii) au bénéfice potentiel de l'usage des intrants conventionnels (semences et engrais).

L'utilisation d'intrants dans les systèmes agricoles est fortement influencée par la présence des cultures de rentes dans l'assolement. Cependant, au Nigéria, l'utilisation d'intrants est aussi fortement reliée à l'importance des revenus tirés de la commercialisation des productions vivrières.

En milieu pastoral, les intrants concernent les produits vétérinaires et les aliments du bétail.

Graphique 19 : Utilisation des intrants selon les groupes de richesse et les systèmes

⁸ L'indicateur utilisé est cependant peu adapté aux systèmes de production pastoraux. Mais dans l'ensemble, il faut retenir que les ménages relevant de ce système utilisent très peu d'intrants, hormis quelques achats d'aliments bétail, notamment pour sauvegarder le noyau reproducteur en saison sèche ou en cas de crise pastorale. La vente d'un ou plusieurs animaux permet dans ces cas de libérer la trésorerie nécessaire à ces achats.



Les moyens dont disposent les ménages pauvres et très pauvres ne leur permettent clairement pas de bénéficier des incitations habituelles des politiques agricoles, à savoir les subventions aux intrants voire les allocations gratuites de semences ou engrais. Les dotations en actifs productifs sont aussi assez discutables.

Dans des contextes où la pluviométrie est le déterminant principal des rendements, les ménages privilégient la prise de risque minimale et sont peu enclins à intensifier leurs cultures lorsque l'aléa est fort, en l'absence de mécanismes de couverture des risques (assurances).

Le niveau d'équipement des exploitations agricoles

Seuls les ménages nantis et moyens disposent d'équipements qui leur permettent d'accroître la productivité du travail et de cultiver des surfaces plus importantes, en relation avec les besoins alimentaires et financiers de la famille. L'élément décisif sur ce plan concerne le développement de la traction attelée (ânes et cheval, et surtout bœufs de labour et de traction). D'une façon générale le nombre d'attelages de trait et le niveau d'équipements (charrues, charrettes) est directement proportionnel au niveau de vie du ménage. Il est très important de considérer la corrélation entre la disponibilité en équipements et l'usage des intrants, qui constitue une forme de cercle vertueux dans le domaine de la productivité agricole et de l'autonomie des ménages.

Les interactions entre les différentes catégories de ménage

Le travail local est déterminant dans les moyens d'existence des ménages pauvres et très pauvres. Il s'agit généralement de travail à la tâche ou à la journée, répondant aux besoins de main d'œuvre des ménages plus aisés, en période de « pointes de travail » liées aux façons culturales.

9.2 Éléments de comparaison avec d'autres travaux

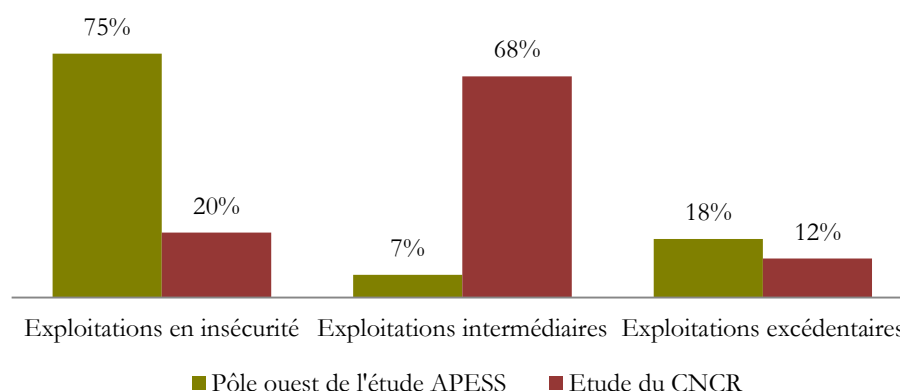
Les résultats de l'analyse des profils HEA rejoignent les conclusions d'autres travaux qui esquissent des typologies d'exploitations familiales, mais reposent sur des méthodologies différentes. Plusieurs organisations paysannes (CNCR au Sénégal et APESS dans plusieurs pays) ont réalisé des profils d'exploitations familiales à partir de la méthode du bilan simplifié qui permet d'évaluer le taux de couverture des besoins alimentaires de la famille par les apports nets de la production primaire de l'exploitation. Si les deux études reposent sur la même méthodologie,

en revanche la catégorisation des exploitations est différente et influence fortement la distribution des exploitations.

Pour APESS, les exploitations déficitaires ont un taux de couverture alimentaire inférieur à 11 mois, alors que pour le CNCR, ce sont celles dont le taux de couverture est inférieur à 3 mois. La catégorie intermédiaire d'APESS regroupe les exploitants ayant un taux de couverture alimentaire situé entre 11 et 13 mois, contre 3 à 12 mois pour le CNCR, ce qui représente une catégorie très large regroupant des situations trop hétérogènes pour être vraiment significatifs. Les exploitations en excédent pour APESS produisent assez pour couvrir leurs besoins pendant plus de 13 mois, contre 12 mois pour le CNCR⁹.

Les résultats de ces observatoires montrent que seulement 12 % d'un échantillon représentatif de plus de 2000 exploitations

Graphique 20 : Répartition des exploitations familiales dans les études APESS et CNCR

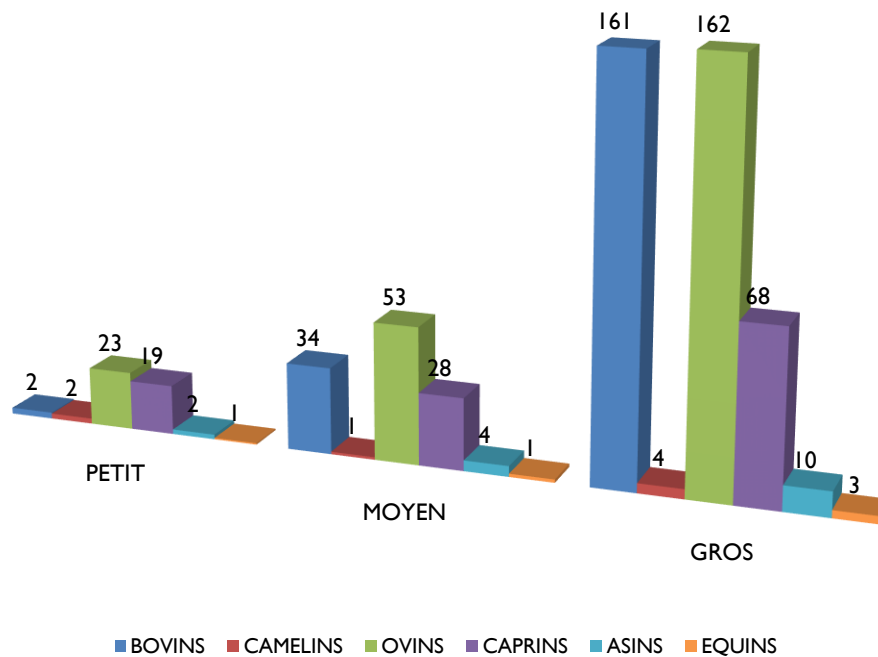


En 2018, le Réseau Bilital Maroobé (RBM) a réalisé avec l'appui d'OXFAM des enquêtes HEA avec une méthodologie adaptée aux économies pastorales (enquêtes individuelles), auprès de 1547 ménages dans quatre pays (Mauritanie, Sénégal, Mali et Niger).

Le graphique suivant récapitule la taille et la composition du cheptel en fonction des catégories d'éleveurs. Il montre les très fortes disparités internes au milieu des éleveurs-pasteurs. La différenciation porte simultanément sur la taille du cheptel et sa composition : plus les ménages sont nantis (« gros éleveurs ») plus la proportion de bovins et chameaux est élevée. Les petits éleveurs n'ayant pratiquement que des petits ruminants.

Graphique 21 : Taille et composition du cheptel en fonction de la catégorie de ménages d'éleveurs (Enquête RBM)

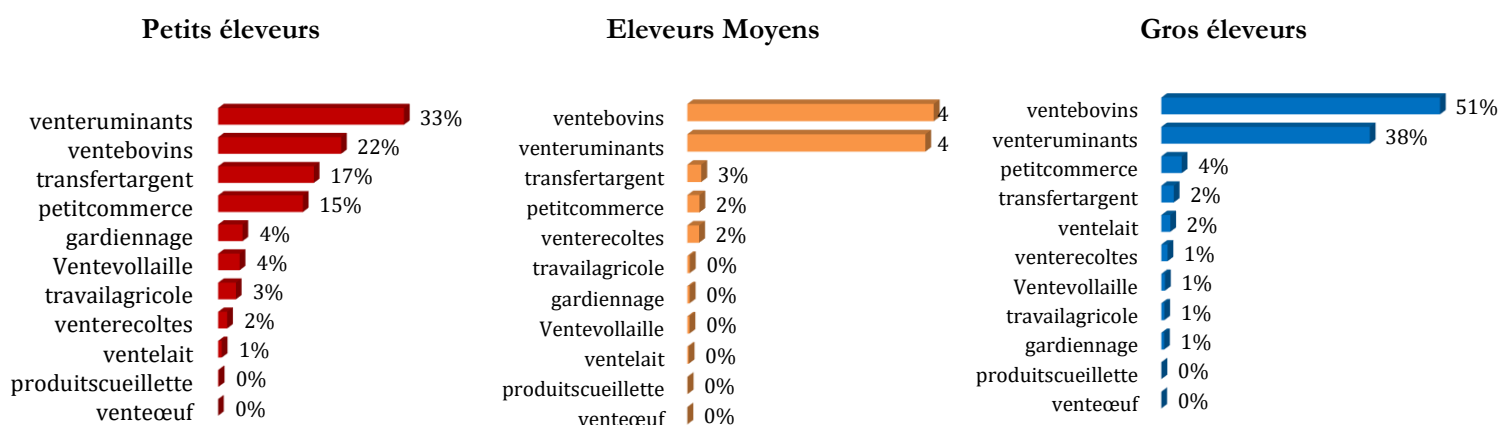
⁹ Quels soutiens aux exploitations familiales d'Afrique de l'Ouest pour renforcer leur viabilité? IRAM, AFDI; 2018; A paraître.



Les sources de revenu des petits éleveurs sont plus diversifiées. Chez les moyens et les gros éleveurs, l'essentiel du revenu - plus de 80% - est tiré de la vente du bétail. Pour les petits éleveurs, la commercialisation du bétail ne représente plus que 55 % des ressources, alors que les transferts d'argent et le petit commerce prennent une part importante (respectivement 17 et 15 %).

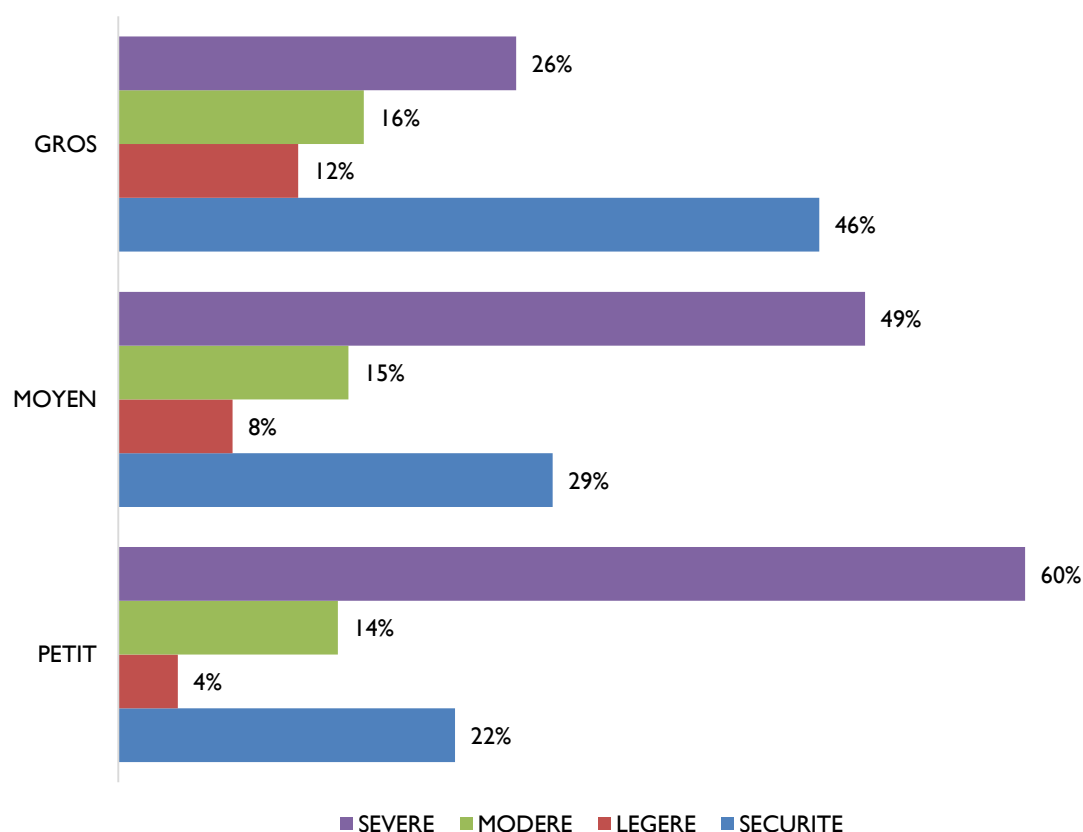
Pour les éleveurs moyens, il y a un équilibre entre la vente des petits ruminants et des bovins, alors que les gros éleveurs tirent plus de la moitié de leurs revenus de la commercialisation des bovins.

Graphique 22 : Sources de revenus en fonction de la catégorie de ménages d'éleveurs (Enquête RBM)



Le graphique suivant exprime le degré d'insécurité alimentaire des différentes catégories d'éleveurs. Si près de la moitié des ménages de « gros éleveurs » est considérée en sécurité alimentaire, ce n'est le cas que de 29 % des éleveurs moyens et 22 % des petits éleveurs. L'insécurité alimentaire sévère concerne six ménages de petits éleveurs sur 10.

Graphique 23 : Degré d'insécurité alimentaire en fonction de la catégorie de ménages d'éleveurs (Enquête RBM)



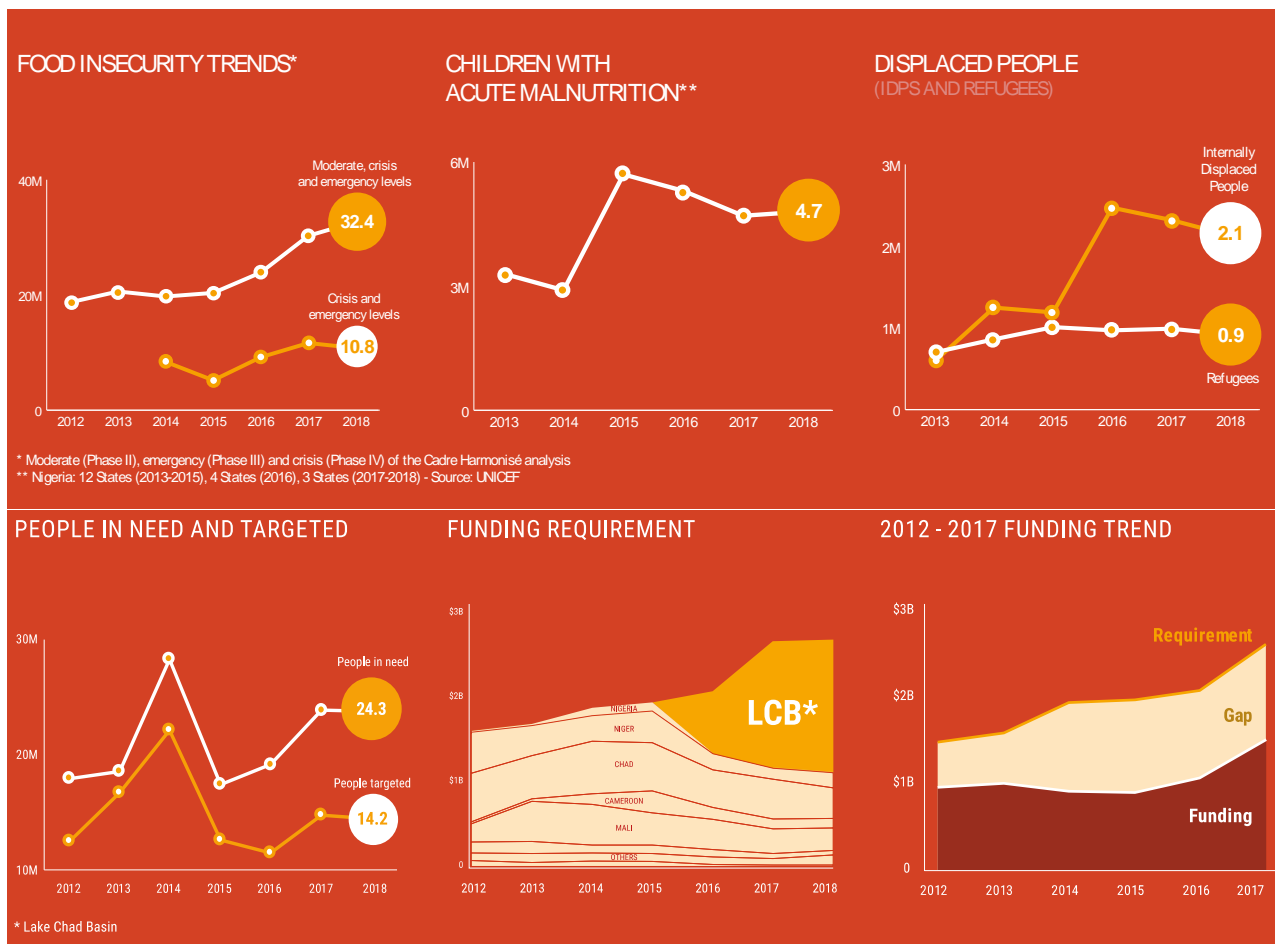
10 Implication pour les politiques et les programmes

Chaque année - et quelle que soit la configuration de la campagne agricole - plusieurs millions de sahéliens sont confrontés à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour une part d'entre eux, il s'agit des conséquences d'un choc exceptionnel (familial ou covariant) ou lié à l'insécurité (Mali, Niger, Nigéria).

Les plans de réponse élaborés par sept pays sahéliens et par trois pays côtiers (accueil des transhumants) portent respectivement en 2017 sur un montant de 791 et 184 millions d'euros¹⁰, dont, à mi avril plus de la moitié n'est pas financé par les Etats ou leurs partenaires. UNOCHA¹¹ évalue les besoins, en incluant le Nigéria, à 2,7 milliards de dollars pour répondre aux besoins de 14 millions de personnes ciblées. Les figures ci-dessous montrent l'évolution des besoins au cours des dernières années, et les difficultés de mobiliser l'ensemble des ressources nécessaires.

¹⁰ Non inclus le Nigéria

¹¹ Sahel, Overview of humanitarian needs and requirements ; 2018. OCHA



Si la montée en puissance des causes sécuritaires ne doit pas être ignorée dans le diagnostic, il convient de se souvenir que la décennie 2000 a aussi vu chaque année se succéder les plans de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles, en raison d'une combinaison de facteurs et d'une intrication croissante des causes structurelles et conjoncturelles. Au point que les dispositifs nationaux de réponse aux crises conjoncturelles, conçus dans les années 1980-85 connaissent des tensions fortes (ampleur des besoins, diversification des instruments de réponse, implications institutionnelles du passage de crise alimentaire à crises humanitaires globales, financement).

Les ménages pauvres et très pauvres identifiés dans les HEA sont au centre de cette combinaison des crises conjoncturelles et structurelles, et toujours en faisant abstraction des personnes déplacées et réfugiées, sont ceux qui se retrouvent quasi systématiquement dans l'incapacité de faire face à leurs besoins essentiels, pas seulement alimentaires. Les soudures qui portaient habituellement sur une période de 3 mois dans le Sahel sont aujourd'hui de 8-10 mois pour une proportion non négligeable de ménages.

Trois évolutions majeures ont marquées les approches depuis le début des années 2000 et de façon plus décisive depuis la crise internationale de 2008 :

- Le retour de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans l'agenda des politiques publiques nationales et régionales en Afrique de l'Ouest ;
- La conception d'approches et de politiques de protection sociale et le développement des transferts monétaires inconditionnels, prévisibles ou réactifs/temporaires, principalement sous l'impulsion de la Communauté internationale (Banque mondiale, PAM, ECHO, DFID...);
- La montée en puissance des approches privilégiant la combinaison entre la réponse aux urgences et le renforcement de la résilience des ménages et des communautés.

Ces approches sont toutes, plus ou moins explicitement, destinées à apporter des réponses structurelles et durables à la vulnérabilité. Cependant, à défaut d'un diagnostic approfondi et d'une mise en perspective intégrant les éléments de prospective qui bouleversent les conditions d'existence actuelles et futures de ces ménages, elles trouvent rapidement leurs limites.

En effet, elles reposent – souvent implicitement - sur deux postulats discutables : (i) les ménages ruraux sont principalement agricoles et peuvent sortir du cercle vicieux de la pauvreté si leurs capitaux productifs sont accrus et préservés ; (ii) les systèmes agricoles et pastoraux connaissent des « crises d'adaptation » qui nécessitent des investissements et des réformes de politiques.

Or, le principal enseignement de l'analyse transversale des profils HEA

- Les ménages ruraux pauvres et très pauvres ne sont pas/plus des ménages agricoles ou pastoraux. Leur base économique repose sur la « pluriactivité de survie », faite d'une addition d'opportunités locales quotidiennes, souvent aléatoires, variables en fonction de l'environnement local, parfois complétée par des transferts de migrants. Mais ces ménages ayant peu de capacités (ressources financières, réseau social) à investir dans les « migrations rentables » (au loin), ces ressources restent aléatoires et limitées, et sont fortement influencées par les chocs.
- Les politiques de développement local ou rurales sont trop faibles pour intégrer ces acteurs économiques non spécialisés, alors que les politiques sectorielles (agriculture, élevage, artisanat, etc.) s'adressent de leur côté à des professionnels spécialisés, et en capacité de répondre aux incitations publiques ou aux « signaux du marché » à travers des investissements.
- Il n'est pas assuré que les crises que connaissent les systèmes agricoles puissent être jugulées par des réformes de politique et des investissements ciblés sur ces adaptations. La probabilité de devoir affronter des ruptures majeures est forte. Par exemple, s'il est certain que le système pastoral est particulièrement adapté au contexte ouest africain, sahélien en particulier, et pourtant, il est peu probable que les adaptations soient suffisamment rapides pour dompter les tendances lourdes et surtout endiguer la montée des conflits, à la veille de produire des antagonistes quasi irréversibles entre populations mobiles et populations sédentaires (Cf. Nigéria, Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, etc.).
- Il en va de même de la confrontation entre la trajectoire d'extension des surfaces cultivées et la trajectoire d'intensification et d'accroissement de la productivité. Dans tous les cas, la question démographique et la compétition sur les ressources est au cœur du risque de ruptures.
- Les politiques agricoles restent trop axées sur la croissance de la production pour s'adresser à ces 60 % de ménages sans capitaux productifs, surtout lorsqu'elles s'orientent non pas vers un appui à la transformation des exploitations familiales mais vers le développement de formes de production agroindustrielles (pôles de croissance, agropôles). Elles reposent souvent sur une vision de l'insécurité alimentaire fondée sur des déficits d'offre, et non pas sur les questions d'accessibilité des ménages.
- Ces mêmes politiques prennent très insuffisamment en compte la question de l'emploi d'une part dans le modèle d'agriculture promu, et d'autre part, dans le développement de l'économie rurale. C'est en effet au niveau de la dynamisation des économies rurales que se situent les bassins d'emplois en capacité de capter l'excédent de main d'œuvre agricole : développement des services en amont de la production agricole, structuration de chaînes de valeur à fort contenu en emploi, en aval de la production.
- Les politiques économiques et les visions de la transformation économique et de l'émergence reposent dans de nombreux pays sur l'investissement étranger et sur la valorisation des ressources extractives. Elles peuvent s'accompagner de taux de croissance élevés (souvent fluctuants en fonction des cours internationaux des matières premières) mais ont comme particularité d'être très peu inclusifs. Or, en Afrique de l'Ouest, plus de 10 millions de jeunes supplémentaires arrivent sur le marché du travail chaque année !
- Les politiques de protection sociale sont beaucoup trop timides pour fournir un filet de protection suffisant alors que ces politiques devraient s'adresser à la moitié de la population rurale. Elles reposent avant tout sur des programmes de transferts monétaires mis en œuvre par les partenaires internationaux sur quelques dizaines de milliers de ménages dans chaque pays sahélien, dans un contexte où les Etats sont à la fois conscients de leur importance mais redoutent le développement d'une « mentalité d'assisté » et le coût du passage à l'échelle et de la pérennisation de ces programmes.

Apporter des réponses durables à l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel en particulier impose lucidité sur le diagnostic et réflexion approfondie sur les perspectives globales des sociétés, et sur les perspectives socio-économiques des ménages pauvres et très pauvres, en conservant à l'esprit l'ampleur des mutations en

cours et des transformations qui s'annoncent, en particulier en relation avec la démographie, les ressources naturelles et les marchés.

11 Conclusions et recommandations

Plus de la moitié des ménages sahéliens et sahélo soudaniens sont dans une situation préoccupante au regard de leurs capacités présentes et futures à subvenir à leurs besoins alimentaires et sociaux essentiels et permettre à leurs enfants de sortir de l'ornière de la pauvreté. Mais l'autre moitié, les ménages considérés moyens et nantis ne sont pas dans une situation satisfaisante non plus, compte tenu de la taille de ces ménages.

Le devenir de ces différentes catégories de ménages doit être appréhendé à la lumière des opportunités et des contraintes futures. La réflexion concerne simultanément (i) le devenir des économies agricoles et rurales, (ii) la capacité des économies à promouvoir des investissements dans les différents secteurs de l'économie à très fort contenu en emplois décents, (iii) la capacité des Etats à améliorer le cadre de vie et l'accès aux services sociaux de base dans un contexte d'urbanisation rapide qui focalise l'attention des dirigeants sur le monde urbain, pour des raisons de stabilité politique et sociale.

Il n'y a pas de réponse globale et universelle à l'ensemble de ces questions. Les transformations des agricultures dans les autres pays du monde se sont généralement opérées dans un contexte de croissance forte de la demande de main d'œuvre pour l'industrie et les services. Or, dans la plupart des pays ouest africains, la croissance économique est essentiellement tirée par les industries extractives très faiblement créatrices d'emplois et avec de faibles effets d'entraînement sur le reste de l'économie. Le secteur des services, hormis quelques niches formelles (assurances, banque, téléphonie, startup de la nouvelle économie) reste dominé par le secteur informel avec des emplois précaires et très faiblement rémunérés. La fiscalisation de l'économie reste très faible, concentrant la charge fiscale sur une poignée d'entreprises, et limitant les capacités budgétaires des Etats et des collectivités locales, limitant les perspectives de politiques de redistribution et de réduction des inégalités. La promotion des investissements étrangers repose sur des codes des investissements et des exonérations fiscales peu compatibles avec la croissance des budgets publics indispensables au développement des services publics essentiels. Le contexte d'insécurité dans le Sahel et certains pays côtiers oriente les priorités budgétaires vers la défense et la sécurité. Il en va de même des budgets de l'aide publique au développement, captés à court terme par la gestion des urgences¹², les investissements dans la lutte contre les migrations, la sécurité, etc. Malgré un consensus sur l'importance d'agir simultanément sur le développement notamment dans les zones vulnérables (AGIR, Alliance G5 Sahel, etc.) où les discours djihadistes trouvent un écho important auprès de la jeunesse, l'affaiblissement des institutions publiques décentralisées et les faibles capacités des collectivités locales rendent la canalisation des ressources vers des initiatives de développement local particulièrement complexe. Confrontées elles-aussi à l'insécurité, les ONG nationales et internationales ont elles-mêmes des difficultés à rester présentes auprès des populations dans certaines zones.

Les recommandations s'articulent autour de quatre axes principaux :

I. Renforcer la connaissance, la diffusion de la connaissance et bâtir le plaidoyer axé sur l'inclusion des pauvres

Il existe trop peu de travaux documentés sur les conditions d'existence des ménages ruraux pauvres. Lorsqu'ils existent, tels que les HEA, ils sont peu exploités pour réfléchir l'avenir et construire les fondements des politiques. Les organisations paysannes développent des observatoires (IHEA pour RBM, bilans simplifiés des exploitations familiales pour APESS et certaines OP membres du ROPPA). HEA, IHEA et bilans simplifiés ont des méthodologies proches mais non harmonisées. L'intérêt de ces enquêtes est triple : (i) fournir un diagnostic des exploitations et guider la réflexion des familles sur les changements nécessaires/souhaitables/possibles, ainsi que guider l'appui-conseil ; (ii) détecter les impacts prévisibles des chocs, alimenter le cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité (crises conjoncturelles) et contribuer à la préparation et au calibrage des plans de réponse aux

¹² A titre de comparaison, le budget annuel de la CEDEAO est de l'ordre de 400 millions de dollars pour des politiques et des interventions dans tous les domaines et au niveau de 15 pays, alors que le plan de réponse des acteurs humanitaires pour faire face à la crise de 2017-2018 porte sur un budget de 2,7 milliards de dollars, pour répondre aux besoins de 14 millions de personnes affectées !

crises alimentaires et nutritionnelle, (iii) fournir un matériau détaillé pour penser les réformes de politiques sectorielles (agriculture, élevage, etc.), des politiques fiscales, des politiques de protection sociale, des politiques d'investissements dans les services sociaux et plus largement dans les infrastructures « pro-pauvres » (vision structurelle).

A court terme, un travail d'harmonisation des méthodologies permettrait (i) de renforcer la comparabilité des données ; (ii) de mobiliser plus facilement les ressources nécessaires pour déployer ces observatoires et assurer l'actualisation régulière des données ; et (iii) de renforcer la capacité d'influence des politiques publiques.

Ces outils peuvent par ailleurs constituer des outils très précieux tant pour le ciblage des programmes d'urgence que pour le ciblage des interventions de développement.

II. Construire le débat sur la vision et les perspectives à moyen et long terme des économies et des sociétés

On ne perçoit dans aucun pays une vision portée par les pouvoirs publics qui prennent réellement en considération la moitié de la population exclue de l'économie nationale et porte une vision qui intègre l'ampleur des défis qui se posent à ces sociétés. La captation des opportunités, notamment de l'aide au développement et des investissements privés étrangers, le règlement des urgences de court terme prennent le pas sur la construction d'une vision claire et sur la conception de politiques structurelles mises en œuvre avec ténacité, dans la durée. La sortie de la trappe de pauvreté des ménages pauvres et très pauvres impose une approche sur au moins une génération compte tenu de la dynamique démographique. Elle impose par conséquent de déterminer un cap clair, et de suivre des politiques de transformation dans la durée.

Les organisations de la société civile, les acteurs du secteur privé et les ONG sont aussi des acteurs souvent captés par les enjeux de captation des ressources financières et les urgences de court terme. Pourtant, en l'absence de débat sur les enjeux de long terme portés par les décideurs publics, il est de leur responsabilité de construire ce débat, de veiller à voir émerger la parole des exclus du débat public : les pauvres, les femmes, les jeunes.

III. Promouvoir des politiques de transformation structurelle aux échelles nationales et régionales combiner avec des stratégies différenciées « chirurgie fine » au niveau des territoires

Selon les zones, la situation et le potentiel de « sortie de crise » pour les ménages pauvres et très pauvres sont très différents. Il faut par conséquent parvenir à poser des diagnostics à un niveau suffisamment décentralisé. C'est en principe la responsabilité des collectivités locales de penser le développement à cette échelle. Il faut en réalité parvenir à combiner des politiques nationales et des stratégies de développement local répondant aux enjeux, situations spécifiques et opportunités locales. C'est même au niveau de chaque commune que la stratégie d'inclusion économique et sociale des pauvres devrait être raisonnée et construite patiemment.

Concernant les politiques nationales et régionales, plusieurs priorités peuvent être mises en avant :

- au niveau des politiques agricoles

Il faut explicitement reconnaître que les politiques agricoles et les politiques foncières sont axées sur l'appui à la transformation des exploitations des ménages nantis et moyens. Si ces ménages sont moins vulnérables que les autres, ils n'en restent pas moins dans une situation de grande fragilité qui peuvent les conduire à basculer dans les catégories pauvres. Les incitations publiques doivent être orientées vers ces ménages pour leur permettre (i) d'adapter leurs systèmes de production, les intensifier et les sécuriser (agro-écologie, utilisation raisonnée des intrants, intégration plus forte agriculture élevage, gestion de la fertilité des terres, ...); (ii) d'améliorer leur insertion dans le marché dont la forte croissance liée à la démographie permet de disposer des bases du développement économiques des exploitations familiales et d'améliorer les revenus des ménages ; (iii) de mieux intégrer les ménages pauvres et très pauvres dans leur systèmes d'exploitation, notamment à travers la rémunération du travail salarié. La reconnaissance du statut d'exploitant familial, associé à des droits sociaux (couverture maladie) est essentielle et doit permettre de transformer l'agriculture familiale en secteur formel, et le cas échéant d'envisager sa fiscalisation ;

- ***au niveau des politiques sociales***

Il est clair que les catégories pauvres et très pauvres ne peuvent à court terme fonder leur sortie de crise sur les revenus des activités économiques. Ils ont besoin de filets de protection sociale prévisibles et suffisamment permanents. Ces filets doivent être associés à d'autres mesures pour permettre aux ménages de capter des opportunités nouvelles : (i) formation, (ii) activités génératrices de revenus, (iii) suivi sanitaire et nutritionnel des enfants, (iv) scolarisation, notamment des filles. Ces politiques sociales doivent être guidées par l'objectif de rupture de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, à travers un accès universel à l'éducation, à la santé et à la nutrition des enfants.

Les femmes (et les enfants) doivent être au centre des politiques sociales et il existe de nombreuses opportunités pour renforcer leur autonomie économique, malgré la faiblesse des capitaux de départ : jardins maraîchers, élevage de volailles, petite embouche. Des formations rapprochées, l'accès au micro crédit, l'appui-conseil, etc. sont des dimensions en capacité de produire des impacts majeurs et à court terme. Or l'amélioration de l'autonomie économique des femmes est une des clés principales de l'amélioration des conditions d'existence des enfants, bien plus que les investissements faits en direction des hommes.

- ***au niveau des politiques économiques et commerciales***

L'ampleur du chômage, du sous emploi et de l'emploi informel n'assurant pas de rémunération décente ni n'ouvrant accès à des droits sociaux est telle que la première priorité de toute politique économique et d'investissements doit être l'emploi.

Dans le secteur agricole et rural, c'est aussi la question de l'emploi, du contenu en emploi des programmes de développement rural ou des stratégies de promotion des chaînes de valeur. L'expérience montre qu'il est possible de construire des filières en aval de la production en s'appuyant sur l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, des technologies adaptées et maîtrisées, etc. A nouveau la question de la formation professionnelle, de l'accès au crédit, de l'accès à l'information commerciale, etc. sont des sujets cruciaux.

Plus globalement, des politiques commerciales efficaces à l'échelle nationale et régionales sont cruciales pour (i) stabiliser les prix des produits alimentaires pour réduire la vulnérabilité des ménages pauvres aux chocs de prix ; (ii) faire jouer au marché un rôle croissant dans l'encouragement de la production et la transmission des revenus vers les producteurs et les transformateurs.

Dans cette perspective, le développement des capacités de stockage des organisations de producteurs, les logiques de contractualisation entre les producteurs et les acheteurs/transformatrices, le développement de l'information de marché, le financement de la commercialisation au niveau des OP ? etc. sont des investissements cruciaux tant pour la sécurité et la souveraineté alimentaire de la région, que pour la sécurité alimentaire des ménages (amélioration de revenus, protection du pouvoir d'achat).

- ***au niveau de la formation professionnelle***

Le développement des économies rurales induit une diversification très forte des opportunités de métiers. Mais pouvoir saisir ces opportunités impose de disposer des compétences professionnelles nécessaires. Multiplier les formations professionnelles directement opérationnelles et les cibler sur les jeunes issus des ménages pauvres et très pauvres est une des principales clés du devenir de ces ménages.

- ***au niveau de la coordination, de la cohérence intersectorielle et de l'articulation des échelles de gouvernance***

Le diagnostic a montré clairement qu'un des problèmes majeurs des pauvres et très pauvres réside dans l'absence de politiques sectorielles qui leur sont adressées de par les multiples activités dont leur système de vie dépend, de part l'intrication des contraintes, économiques, sociales, environnementales, etc.

Par conséquent leur devenir est lié d'une part à de multiples politiques (emploi, protection sociale, agriculture, élevage, santé, éducation, formation professionnelle, financement, commerce, etc.) et à la cohérence d'ensemble de ces politiques. Enfin

IV. *Renforcer les institutions locales et les organisations collectives*

Plus les ménages sont vulnérables, plus ils ont besoin de s'organiser pour disposer de services de conseil, d'appui économique, de financement, etc. Dans les zones vulnérables les groupements et association sont des espaces collectifs absolument essentiels, et généralement des espaces de solidarités. Les banques céréalières ou greniers de sécurité alimentaire ont des impacts importants sur la régulation des prix, la sécurité d'approvisionnement et la nutrition des ménages ruraux pauvres. Les institutions de micro-finance jouent un rôle essentiel dans le développement des AGR, notamment au niveau des femmes. Les coopératives sont un rôle central pour l'accès des producteurs aux intrants, la commercialisation groupée et le stockage, et dans le renforcement des capacités de négociation des producteurs vis à vis du négoce. L'ensemble de ces organisations sont aussi des espaces de formation, d'inclusion des exploitations familiales dans des dynamiques de changement sociotechnique.

Chaque programme de développement ou d'assistance (y compris humanitaire) devrait par conséquent s'interroger sur le rôle que jouent ces organisations locales, sur la façon de renforcer leurs capacités et leur capacités d'inclusion des pauvres.

12 Liste des sigles et acronymes

13 Bibliographie